

48e Conférence de l'Eucoco

LA SITUATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS SAHRAOUIS DÉNONCÉE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8053 – SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Algérie-Koweït

La coopération militaire renforcée

Page 3

Deuxième phase du recensement économique

DES STATISTIQUES FIABLES POUR DES STRATÉGIES SOLIDES



D'une importance capitale, la deuxième phase du recensement économique national devrait bientôt être lancée, afin de disposer des statistiques réelles des capacités de production de l'économie nationale. Cela permettra de disposer de chiffres fiables qui, à leur tour, permettront d'adopter les stratégies adéquates et de servir de tableau de bord à même de faciliter la prise de décisions.

Page 5

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ

Privé et public sur un pied d'égalité

Page 2

LAIT DE VACHE SUBVENTIONNÉ

LE SACHET À 25 DA EN 2025

Page 5

PÉNURIES À GAZA

L'OMS tire la sonnette d'alarme

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



SALIMA MESRATI À PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

«L'Algérie a adopté une stratégie globale»

LA FACULTÉ de droit et sciences politiques de l'Université Blida 2 a abrité, jeudi dernier, un forum international sous le thème «Prévenir et combattre la corruption pour répondre aux exigences du développement durable dans les secteurs stratégiques».
Les travaux de ce forum ont vu la présence de Salima Mesrati, présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, du Dr Abdelwahab Kharif, membre de la Cour constitutionnelle, du Procureur général de la cour de Blida, ainsi que des autorités militaires et civiles de la wilaya. Mme Mesrati a affirmé que «l'Algérie a élaboré un plan de lutte contre la corruption, fondé sur une stratégie réaliste, globale et intégrée pour lutter contre ce phénomène, considéré comme une politique d'Etat et une politique générale dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi que dans le domaine de la transparence et de la moralité de la vie publique».
Elle a ajouté que «le phénomène de la corruption est caractérisé par sa multiplicité et son adaptation aux différents systèmes de prévention adoptés par les pays, ce qui lui fait prendre des formes nouvelles».
Elle a aussi expliqué que la corruption menace la sécurité et la stabilité des pays car elle sape les fondements du développement durable et de la cohésion sociale, réduit l'accès aux services de base et affaiblit les bénéfices de l'investissement, et ce au détriment des opportunités d'emploi et de la prospérité économique. La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a également déclaré que «la prévention et la lutte contre la corruption sont devenues une approche administrative par excellence pour la gestion des affaires publiques, et que cette approche est devenue un enjeu majeur pour la réalisation du développement». Elle a souligné que l'Algérie dispose d'un système intégré de lutte contre la corruption, qui repose principalement sur la construction d'un Etat de droit, la promotion des principes de bonne gouvernance, afin de parvenir à un développement global et de faire progresser l'économie nationale, tout en renforçant les principes de la social-démocratie.
Par ailleurs, le Pr Farida Ben Othman, présidente de ce forum, a indiqué que l'un des objectifs de ce forum est d'évaluer la stratégie nationale de lutte et de prévention contre la corruption, de définir les mesures à même de mettre en évidence les articles juridiques établis par le législateur algérien, de souligner le rôle important joué par les organismes chargés de prévenir la corruption, et de spécifier dans quelle mesure les accords internationaux seront activés dans ce domaine.

T. Bouhamidi

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ

Privé et public sur un pied d'égalité

L'Etat apportera son appui à tout projet qui peut offrir des services de santé aux citoyens, sans distinction entre les secteurs public et privé. C'est ce qu'a indiqué Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé.

Abdelhak Saïhi a précisé que cette initiative s'inscrit dans la politique du gouvernement qui cherche à renforcer le système de santé national et à répondre aux besoins croissants de la population en matière de soins médicaux, lors de sa visite de travail et d'inspection, jeudi, dans la wilaya de Constantine,
A cette occasion, le ministre a relevé l'importance des structures privées dans le secteur de la santé, les qualifiant de «compléments essentiels» au secteur public. Il a affirmé que ces établissements jouent un rôle important dans l'amélioration des services de santé en contribuant à une couverture sanitaire plus étendue. Il a également précisé que la loi sur l'investissement, récemment mise en place, «a ouvert largement la porte aux investisseurs, qu'ils soient privés ou publics, dans tous les domaines, y compris la santé». Et d'ajouter que ce secteur sera renforcé dans toutes les wilayas par des hôpitaux d'urgence, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a réitéré «l'appui de l'Etat à tous les investissements



Abdelhak Saïhi.

à même de favoriser le développement du secteur de la santé». Lors de la visite, M. Saïhi a constaté de visu les progrès réalisés dans la wilaya de Constantine, en particulier en matière d'infrastructures sanitaires. Il a fait une halte dans plusieurs établissements de santé privés, dont l'hôpital Avicenne, inauguré récemment, avec une capacité de 68 lits, situé au chef-lieu de wilaya. Il a également visité le Centre de diagnostic médical constantinois ainsi que l'hôpital privé Ibn Rochd, d'une capacité de 120 lits, situé dans la commune de Yahia Bousouf. Ces établissements, équipés de technologies ultramodernes, constituent, selon le ministre, «une fierté pour la ville de Constantine» et participent activement à l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population locale.
Le ministre a également visité plusieurs projets publics visant à renforcer l'offre de soins dans la région, il a aussi inauguré le Centre de lutte contre le cancer au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine. Ce centre, doté de 60 lits et d'équipements médicaux de pointe, «permettra une prise en charge rapide et efficace des patients et réduira le temps d'attente», a précisé M. Saïhi. Ce centre fait partie d'une série d'initiatives prises par le gouvernement pour renforcer le système de santé dans l'est du pays.
Une autre étape importante de la visite a été l'inspection de l'ex-Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse, qui est proposé à une transformation en hôpital d'urgences médicales de 120 lits, rattaché au CHU. Le ministre a précisé que l'étude technique de ce projet sera prochainement présentée à des experts. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de création de nouvelles infrastructures pour alléger la pression sur les structures existantes.
La construction d'un hôpital universitaire de 500 lits à Constantine est également en projet, pour répondre aux besoins croissants de soins spécialisés dans la capitale de l'Est algérien.

Sihem Bounabi

SEVRAGE TABAGIQUE

Ouverture d'un service spécialisé au CHU de Beni Messous

LE SERVICE de pneumologie du Centre hospitalier universitaire (CHU) Issad-Hassani de Beni Messous, à Alger, ouvrira dès la semaine prochaine une consultation spécialisée dédiée à l'aide au sevrage tabagique. C'est ce qu'a indiqué Dr Abdelhak Bougherara, responsable du service.
Dr Bougherara a précisé que l'objectif de cette consultation est d'»accompagner les patients dans leur démarche pour arrêter de fumer», ajoutant que «c'est une décision souvent difficile mais essentielle pour la santé».
Cette annonce a été faite jeudi à l'occasion d'une rencontre de sensibilisation sur le cancer du poumon organisée dans le cadre de Novembre Bleu. Cette campagne annuelle est consacrée à la prévention et la lutte contre les cancers du poumon et de la prostate, deux pathologies fortement influencées par le tabagisme.
Dr Bougherara a fait savoir que cette nouvelle consultation sera opérationnelle «une fois par semaine» et qu'elle proposera un suivi personnalisé aux patients souhaitant arrêter de fumer, soulignant que la décision d'arrêter de fumer doit être un acte volontaire, il a révélé aussi que le processus de sevrage tabagique varie d'une personne à l'autre et peut durer jusqu'à deux ans dans certains cas.
Ainsi, avant d'établir un programme de traitement, chaque patient bénéficiera d'une évaluation complète de son niveau de dépendance à la nicotine. Cette étape permettra de définir la méthode la plus adaptée à ses besoins. Parmi les solutions proposées, figurent les thérapies cognitivo-comportementales (TCC), qui aident à modifier les habitudes liées au tabagisme, ainsi que les substituts nicotiniques, tels que les patchs, pastilles ou sprays.
Toutefois, Dr Bougherara a émis des réserves concernant l'utilisation de la cigarette électronique comme outil de sevrage en déclarant : «Il n'existe pas suffisamment de recul pour attester de son efficacité.» Il a également appelé à la prudence face à cet outil souvent perçu, à tort, comme une solution miracle.
De son côté, Dr Sofiane Khaled, oncologue médical au sein du même service, a insisté sur l'importance de la prévention pour réduire le risque de cancer du poumon, affirmant qu'il est important de ne pas commencer à fumer, car «une fois la dépendance installée, il devient très difficile de s'en libérer».
L'oncologue a également mis en lumière l'urgence de multiplier les campagnes de sensibilisation, particulièrement en milieu scolaire, pour informer les jeunes des dangers du tabagisme. Par ailleurs, le spécialiste a déploré le non-respect fréquent de la réglementation qui interdit de fumer dans les lieux publics et les établissements scolaires, il appelle à une stricte application des lois existantes.
Il convient de noter qu'en 2024, l'Algérie se retrouve parmi les trois pays africains comptant le plus grand nombre de fumeurs, selon le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), classée derrière l'Égypte et l'Afrique du Sud, avec plus de six millions de fumeurs, le tabagisme est devenu un problème préoccupant. L'OMS estime que le tabagisme est responsable de plus de 15 000 décès chaque année en Algérie, soit environ 45 morts par jour. Selon une étude, l'âge moyen d'entrée dans le tabagisme a baissé de manière significative, passant de 15-20 ans à seulement 12 ans.
Cette précocité accentue les risques à long terme, notamment les cancers, dont 30% sont attribués directement au tabac. Face à cette situation alarmante, le ministère de la Santé a inscrit la lutte antitabac en tant qu'»axe stratégique» dans la prévention des maladies non-transmissibles et du cancer.
Sur le terrain, la stratégie nationale de lutte antitabac implique d'autres secteurs ministériels et la société civile, pour intensifier les campagnes de sensibilisation. En outre le département de la santé s'attelle à la mise en place d'un cadre de coordination pour la lutte antitabac, l'élaboration d'un guide pour la prise en charge des fumeurs et la création d'un dispositif d'aide au sevrage tabagique.

S. B.

48e CONFÉRENCE DE L'EUCOCO

La situation dans les territoires occupés sahraouis dénoncée

La Conférence parlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui, qui s'est tenue à l'occasion de la 48e Conférence européenne de soutien et solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a dénoncé la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, appelant le Maroc à permettre aux organisations des droits de l'Homme et aux observateurs internationaux indépendants d'accéder à ce territoire pour s'enquérir de la situation.



Une situation inquiétante.

Dans le communiqué final de la Conférence ouverte jeudi à Lisbonne (Portugal) et à laquelle a pris part une délégation de parlementaires algériens du Conseil de la nation, les Nations unies ont été appelées à inclure la question de la défense et du respect des droits de l'Homme dans le mandat et les prérogatives de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Ceci afin de défendre les droits légitimes du peuple sahraoui bafoués depuis près de 50 ans.

Les parlementaires présents à la Conférence organisé par le Parlement portugais ont réitéré leur soutien absolu aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a annulé, en octobre dernier, deux accords commerciaux relatifs au secteur de la pêche et de l'agriculture conclus entre le Maroc et l'Union européenne (UE) en violation du droit du peuple sahraoui.

La délégation du Conseil de la nation ayant pris part aux travaux est conduite par Mohamed Reda Oussehla, vice-président chargé du suivi des activités extérieures, dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien.

Cette conférence, placée sous le thème «L'Europe et l'Afrique: deux continents unis pour la défense du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique», a vu la participation de centaines de sympathisants avec la juste cause sahraouie pour discuter des moyens de renforcer le soutien au peuple sahraoui, afin de lui permettre d'exercer son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'ordre du jour de la Conférence comportait quatre axes permanents qui ont été examinés chaque année dans le cadre d'ateliers visant le renforcement de l'Etat sahraoui, les droits de l'Homme et les territoires occupés, la politique et l'information, ainsi que les ressources naturelles.

Cette conférence annuelle, organisée depuis 1975 dans plusieurs villes européennes (Paris, Barcelone, Rome, Bruxelles, Madrid, entre autres) est considérée comme la «plus importante» au sein du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui. Elle rassemble des participants du monde entier, qui ont choisi, cette année, le Portugal en raison de son histoire révolutionnaire marquée par la lutte contre la dictature et le colonialisme.

Le choix du Portugal, selon les organisateurs, coïncide avec le 50e anniversaire de la «Révolution des Œillets» du 25 avril 1974, qui a mis fin à la dictature dans le pays, tout en marquant le début de la décolonisation portugaise en Afrique, notamment en Angola, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau, au Mozambique, à Sao Tomé-et-Principe, et au Timor oriental.

Les participants, parmi lesquels figurent des parlementaires, académiciens, journalistes, experts et représentants de la société civile, ont débattu des mécanismes visant à intensifier le soutien à la lutte légitime du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine pour lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les participants ont également examiné les moyens permettant une meilleure coordination des efforts et la mise en place d'un plan d'action pour l'année 2025, en tenant compte de l'analyse stratégique de la situation qui prévaut au Sahara occidental, dans la région et au niveau international. Ils ont insisté aussi, lors de cette réunion, sur la justesse de la cause sahraouie et la nécessité d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Hachemi B.



PRÉSIDENCE

Le ministre de l'Intérieur saoudien reçu par Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite, le prince Abdelaziz ben Saoud, et la délégation l'accompagnant, a indiqué un communiqué de la résidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, selon la même source. A noter qu'une relation de fraternité lie les deux pays depuis de nombreuses décennies, et que l'Arabie saoudite est le premier pays que le président de la République a visité après avoir pris les rênes de l'Algérie, suite à son élection en 2019.

M. B.

LES DÉCRETS LES CONCERNANT PUBLIÉS

Nomination des nouveaux walis d'Oran et de Sidi Bel Abbès

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, jeudi, deux décrets présidentiels portant nomination de M. Samir Chibani, wali d'Oran, et de M. Kamel Hadji, wali de Sidi Bel Abbès, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément à l'article 91, alinéa 7, et à l'article 92, alinéa 10, de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé deux décrets présidentiels, jeudi 26 Joumada El Oula 1446, correspondant au 28 novembre 2024, portant nomination de M. Samir Chibani, wali d'Oran, et de M. Kamel Hadji, wali de Sidi Bel Abbès».

S. N.

ALGÉRIE-KOWEÏT

Une coopération militaire renforcée

DANS le cadre de sa visite officielle au Koweït, le Général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a multiplié les rencontres avec les hauts responsables militaires koweïtiens. Ces échanges, axés sur le renforcement de la coopération militaire entre les deux pays, mettent en avant des relations historiques solides, nourries par un partenariat stratégique et une volonté commune de hisser la collaboration bilatérale à un niveau supérieur, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Au quatrième jour de sa visite officielle au Koweït, mercredi, M. Saïd Chanegriha a tenu une série d'entretiens avec de hauts responsables militaires koweïtiens. Cette visite, placée sous le signe du renforcement de la coopération militaire bilatérale, reflète l'excellence des relations historiques et stratégiques entre l'Algérie et le Koweït, a affirmé la même source. Dans ce cadre, M. Saïd Chanegriha s'est entretenu avec le général de Corps d'Armée Hashem Abdelrazak Al-Rifai, Secrétaire-adjoint de la Garde nationale koweïtienne. La réunion, à laquelle ont assisté des membres de la délégation militaire algérienne et des responsables des forces armées koweïtiennes, a permis de passer en revue les relations militaires bilatérales et d'explorer les moyens de les approfondir davantage.

Dans son allocution, le Général d'armée a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux réservé par le Koweït, soulignant les liens fraternels entre les deux pays qui trouvent leurs racines dans le soutien historique du Koweït à la Révolution algérienne de 1954. Il a notamment rappelé le rôle de feu l'Émir Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, alors ministre des Affaires étrangères, dans l'organisation de collectes de dons en faveur de l'Armée de libération nationale, a fait savoir le MDN. Le Général d'Armée a salué l'élan positif insufflé aux relations bilatérales suite à la visite du Président Abdelmadjid Tebboune au Koweït en février 2022. Cette visite a «insufflé aux relations bilatérales, notamment en termes de renforcement de la coordination et de la concertation politique entre les deux pays, et d'impulsion de la coopération algéro-koweïtienne dans les domaines de l'économie, du commerce et de l'investissement», a précisé la même source. Et d'ajouter que «ceci motive nos deux armées à aller de l'avant, vers une action continue, à même de concrétiser une coopération militaire diversifiée en adéquation avec ce rapprochement politique distingué entre les deux pays».

De son côté, le Général de Corps d'Armée Hashem Abdelrazak Al-Rifai a exprimé sa satisfaction pour cette rencontre, mettant en avant le rôle pivot de l'Algérie sur les scènes arabe, africaine et internationale. Il a exprimé «l'espoir que cette visite marquera une nouvelle pierre sur la voie de la promotion de la coopération militaire bilatérale au niveau escompté». Par ailleurs, le Général d'Armée Chanegriha a eu un entretien en tête-à-tête avec Cheikh Moubarak Hamoud Al-Jaber Al-Sabah, Chef de la Garde nationale koweïtienne. Lors de cette rencontre, «les deux parties ont échangé leurs points de vue sur les moyens et voies de concrétiser une coopération militaire diversifiée, dans le cadre de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays frères», a souligné le MDN.

Cette visite officielle, marquée par des échanges fructueux, illustre la volonté commune de l'Algérie et du Koweït de renforcer leur partenariat stratégique, notamment dans le domaine militaire. Elle témoigne également de l'importance accordée par les deux pays à la sécurité et à la stabilité dans la région, tout en consolidant les bases d'une coopération durable et mutuellement bénéfique.

Meriem Djouder

EXPLORATION MINIÈRE

DES RÉSULTATS PROMETTEURS DANS PLUSIEURS WILAYAS

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a annoncé des avancées significatives dans le programme de recherche minière couvrant 23 wilayas, avec des découvertes prometteuses dans plusieurs régions.



Une avancée significative.

Lors d'une plénière, tenue jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Arkab a précisé que «plusieurs recherches sont en cours dans le cadre du programme national d'exploration minière couvrant 23 wilayas», annonçant la finalisation «de nombreuses études aux résultats positifs».

Ces recherches ont également permis de découvrir des substances minérales imprévisibles, a-t-il ajouté, soulignant que les différentes opérations achevées et celles en cours permettront de mettre à jour la carte minière et d'établir des pôles intégrant diverses industries de transformation associées.

Répondant à une question d'une députée du Mouvement de la société pour la paix (MSP), sur le programme de recherche minière à Sétif, M. Arkab a précisé qu'il prévoit plusieurs opérations dans cette wilaya ainsi que dans les wilayas voisines, notamment l'exploration polymétallique dans les zones de Hadra et Kaf Al-Afsa (Sétif), ainsi que la prospection du plomb, du zinc et du cuivre dans les régions d'Azouar et Beni Segoual (wilayas de Sétif et de Jijel) et la recherche de plomb et de zinc dans les secteurs de Boutaleb et les montagnes de Hodna (wilayas de Sétif, Bordj Bou Arréridj et Batna).

Le secteur s'emploie à parachever les procédures d'autorisation au profit de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF), pour la réalisation d'une unité de production du concentré de zinc destiné à l'industrie métallurgique à Hammam Guergour (Bougaâ-Sétif). Ce projet vient s'ajouter à la mine de fer de Djbel Anini, actuellement exploitée par la société SOMIFER, selon le ministre, évoquant la possibilité de l'extension de la mine à travers des opérations d'exploration dans les zones avoisinantes. Globalement, la situation des gisements miniers à Sétif fait état de l'existence de 97 permis d'exploitation de carrières et de mines, ainsi que de cinq permis d'exploration, ajoute le ministre. M. Arkab a aussi affirmé que l'ENOF tend à exploiter le gisement de Boukhdema, sis à Hammam Guergour (Bougaâ- Sétif), dont les travaux d'exploration ont été achevés en février 2023, avec l'obtention de résultats encourageants quant à l'existence de réserves géologiques considérables de minerai de zinc. Il a ajouté que l'ENOF a réalisé une étude de faisabilité technique et économique en vue de déterminer les meilleures méthodes pour le traitement du minerai de zinc et constituer le dossier légal pour l'obtention du permis d'exploitation minière, «ce dernier étant en cours d'élaboration», a-t-il précisé.

Rim Boukhari

HACHICHI EN CÔTE D'IVOIRE

Possibilité de partenariat dans les hydrocarbures

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a évoqué, jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, les possibilités de partenariat entre les deux pays dans le domaine énergétique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du groupe.

Les possibilités de partenariat entre les deux pays ont été passées en revue lors de l'audience accordée par le ministre ivoirien à M. Hachichi, qui a débuté sa visite de travail en Côte d'Ivoire mercredi dernier, à la tête d'une délégation de haut niveau de Sonatrach, dans le cadre de sa participation au Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE), organisé à Abidjan du 27 novembre au 2 décembre 2024.

Lors de cette rencontre, «les deux parties ont passé en revue les relations privilégiées entre les deux pays et les possibilités de partenariat qui s'offrent à eux», a ajouté le communiqué, précisant que les deux parties avaient aussi évoqué «l'expertise de Sonatrach dont pourraient bénéficier les entreprises ivoiriennes».

Dans le cadre de cette visite, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant ont participé à plusieurs activités, notamment la cérémonie d'ouverture du Sirexe, inauguré par le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara.

A cette occasion, M. Hachichi a prononcé une allocution sur le thème «Les hydrocarbures : défis, enjeux et perspectives à l'horizon 2050», dans laquelle il a mis en avant l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire pour développer les infrastructures, échanger les expertises et explorer de nouvelles opportunités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures et des énergies renouvelables.

Le PDG de Sonatrach a salué, par ailleurs, les relations «historiques et en constante évolution» entre les deux pays, évoquant l'élaboration en cours d'un projet d'accord entre Sonatrach et Petroci pour renforcer les partenariats dans des domaines d'intérêt commun, selon le communiqué du groupe.

M. Hachichi a également participé à une table ronde des compagnies nationales d'hydrocarbures africaines, animée par le Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Omar Farouk Ibrahim.

La rencontre a été l'occasion d'évoquer la coopération entre les compagnies nationales d'hydrocarbures et les pays africains pour atteindre l'autosuffisance énergétique et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Afrique.

A l'occasion du Sirexe, trois panels de haut niveau et de rencontres ont été organisés, au cours desquelles M. Hachichi a échangé avec plusieurs de ses homologues représentant des compagnies et organismes participant à l'événement.

Le programme du premier jour de la visite comprenait également une réunion de haut niveau entre la délégation de Sonatrach, conduite par son PDG, et une délégation de Petroci Holding, conduite par sa Directrice générale, Fatoumata Sanogo. Les discussions ont porté sur les moyens de coopération entre les deux compagnies.

Le deuxième jour, la délégation de Sonatrach a participé à la cérémonie d'ouverture du Forum de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur l'énergie durable, et à des panels sur les hydrocarbures et le secteur minier.

La visite de M. Hachichi et de la délégation l'accompagnant est intervenue à l'invitation du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie pour assister au SIREXE, selon le communiqué.

Hamid B.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Tosyali Algérie obtient son quitus

LA COMMISSION d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a accordé son visa à «Tosyali Algérie» pour un emprunt obligataire d'un montant initial de 15 milliards de dinars et d'une maturité de 5 ans, a indiqué jeudi la commission dans un communiqué. «La Cosob a accordé son visa à la notice d'information présentée par Tosyali Iron Steel Industry Algérie SPA, concernant l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant initial de 15 milliards DA, pouvant être porté jusqu'à 20 milliards DA, destiné aux investisseurs professionnels lors de la souscription initiale», précise la même source.

L'opération porte sur l'émission de 1,5 million à 2 millions d'obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10.000 DA par obligation. Ces obligations seront négociées sur le compartiment Premium des titres de créance de la Bourse des valeurs mobilières, informe la Cosob. Cet emprunt obligataire a une maturité de 5 ans avec un coupon annuel fixe de 5,65%. Il servira au financement partiel du nouveau complexe sidérurgique intégré de production des aciers-plats, indique la commission.

Créée en 2007, la société Tosyali Algérie est dotée d'un capital social de 50 milliards DA (au 31 décembre 2023) détenu principalement par Fuat Tosyali (53,8%) et Mehemet Fatih Tosyali (26%). Les activités de cette société, dont le siège social est situé à Oran, consistent en la production d'aciers longs, ronds à béton, fil machine, billettes et tube spiral. La société totalise des capacités de production de 4 millions de tonnes/an, soit 57% de la production nationale. Le chiffre d'affaires réalisé en 2023 est de 260,7 milliards DA dont 84,9 milliards à l'export.

S. N.

DEUXIÈME PHASE DU RECENSEMENT ÉCONOMIQUE

Des statistiques fiables pour des stratégies solides

D'une importance capitale, la deuxième phase du recensement économique national devrait bientôt être lancée, afin de disposer des statistiques réelles des capacités de production de l'économie nationale. L'annoncé a été faite par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, lors d'une réunion consacrée aux préparatifs de cette opération, qui sera supervisée par la Chambre de commerce et d'industrie, avec la coopération de tous les acteurs économiques.

Cette deuxième phase vise à créer une base de données nationale précise couvrant toutes les activités économiques, ce qui permettra de connaître l'état réel et les capacités de production de l'économie nationale, a indiqué le ministre, qui a mis en avant l'importance du recensement économique. Cela permettra de disposer de statistiques réelles et justes afin d'adopter les stratégies adéquates et de servir de tableau de bord qui facilitera la prise de décisions.

Lors de cette rencontre, qui a réuni jeudi dernier les cadres centraux du ministère ainsi que les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), M. Zitouni a expliqué que «cette phase vise à construire une base de données nationale précise et complète de toutes les activités économiques», ce qui renforcera la connaissance réelle de l'économie nationale et de ses capacités de production. Précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il a affirmé que le recensement économique national vise à construire une économie forte et diversifiée, fondée sur une bonne gouvernance et une planification durable. Il a également souligné que la deuxième phase du recensement économique sera supervisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coordination avec les services extérieurs du ministère et tous les secteurs concernés.



Une étape importante.

Au cours de la réunion, le ministre a écouté une présentation faite par le chargé de la gestion de la CACI, qui a abordé le plan et les objectifs fixés pour cette deuxième phase. M. Zitouni a rappelé que le succès de ce recensement repose sur une mobilisation collective, affirmant que cette démarche constitue une étape clé pour moderniser l'économie nationale et soutenir son développement à long terme.

Un recensement des entreprises productives a déjà été annoncé par le ministre du Commerce au début de l'année en cours. Ce dernier avait souligné la nécessité de recenser toutes les capacités productives et de veiller à réunir des données réelles et authentiques. Une première phase de recensement avait été réalisée en 2011. Une opération d'envergure qui avait ciblé tous les établissements économiques, hors agriculture, relevant des secteurs privé et public. Elle a concerné également tous les établissements administratifs.

L'importance de disposer de chiffres et de statistiques réels constitue une priorité pour les hautes autorités du pays, qui accordent un intérêt particulier à la question. C'est d'ailleurs ce qu'a réitéré le président de la République à maintes reprises, soulignant le caractère stratégique des statistiques.

La puissance économique d'un Etat est sous-tendue par les chiffres précis et réels loin des données approximatives, avait, entre autres, indiqué le Président. «Un Etat qui veut s'ériger en puissance économique, voire agricole, doit disposer de chiffres précis», avait-il précisé dans son allocution lors des Assises nationales de l'agriculture, affirmant que l'investissement et l'importation sont orientés par les statistiques pour peu que celles-ci soient précises.

Le recensement général de l'agriculture est déjà fait, notons-le, et a pris fin au mois de juillet dernier. Il permet de connaître les capacités nationales et l'identification des besoins en vue d'une prise de décisions fondées sur des données scientifiques précises, lors de l'élaboration de la politique du secteur.

Les résultats préliminaires de ce recensement font ressortir plus de 230 000 nouvelles exploitations agricoles par rapport au précédent recensement réalisé en 2001.

Rim Boukhari

DOUANES ALGERIENNES

La numérisation totalement achevée

ON PEUT désormais parler d'une douane numérique. Le secteur des douanes a achevé la numérisation de ses services à 100 %. C'est ce qu'a indiqué le ministre des Finances, Laazi Faid, affirmant que l'année 2025 sera consacrée au renforcement du processus de numérisation. La numérisation des activités économiques se concrétise progressivement et des efforts seront multipliés pour atteindre cet objectif, qui constitue une priorité pour les pouvoirs publics. «L'année 2025 sera l'année du renforcement du processus de numérisation par excellence», a affirmé le ministre des Finances, précisant que l'Algérie a amorcé le processus de numérisation conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

En marge d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs structures relevant de son secteur dans la wilaya de Blida, le ministre a indiqué que l'Algérie a «franchi des pas importants» dans ce domaine. Il a notamment cité le secteur des douanes qui a achevé la numérisation de ses services à 100 %, ainsi que le secteur des impôts qui a franchi des étapes importantes dans la numérisation. Ces avancées «profiteront directement au citoyen et faciliteront la tâche aux opérateurs économiques, tout en les accompagnant». Secteur stratégique, le département des Finances a mobilisé tous les moyens pour numériser ses services. Des avancées considérables sont en effet enregistrées. Cela se traduit principalement par le lancement de plusieurs plates-formes et applications, notamment au niveau des services des impôts et des douanes. Le ministre est en outre revenu sur les réalisations économiques du pays, qui occupe actuellement «la troisième position en Afrique», affirmant que «l'Algérie, pourrait, d'ici 5 ou 6 ans, atteindre la première place, grâce à ses capacités et aux efforts conjoints». M. Faid a également évoqué la loi de finance 2025, signée dimanche dernier, par le président de République, relevant qu'elle prévoit plusieurs mesures visant à protéger l'économie nationale, à inciter les opérateurs économiques à l'investissement, à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen et à encourager le recours à l'e-paiement. Ces mesures, a-t-il dit, «s'inscrivent dans le cadre de la modernisation des administrations algériennes, notamment les services relevant du ministère des Finances». Lors de l'inauguration d'un complexe immobilier de la Société nationale d`assurance (SAA), comprenant une direction régionale, une agence commerciale, une plate-forme numérique pour le traitement des dossiers des sinistres, ainsi qu'un centre de formation, le ministre a appelé les responsables du secteur à promouvoir la culture de l'assurance auprès des citoyens.

Saluant les réalisations de cette société, notamment la création d'une plate-forme numérique pour le traitement des sinistres, inaugurée lors de cette visite, M. Faid a appelé au développement de nouveaux produits d'assurance et à la proposition de solutions innovantes pour répondre aux besoins croissants du marché. Le ministre a, en outre, mis l'accent sur l'utilisation des technologies modernes, notamment numériques, ainsi que sur l'intensification des conférences ouvertes en vue de sensibiliser la société à l'importance de l'assurance et à son rôle dans le développement économique. Au cours de sa visite à Blida, le ministre a aussi inspecté plusieurs structures relevant de son secteur.

L. A. A.

DES LAITERIES PRIVÉES EN PRODUCTION EN 2025

Le sachet de lait de vache subventionné à 25 DA

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a annoncé, à l'Assemblée populaire nationale (APN), que des laiteries privées commenceront, dès 2025, à produire des sachets de lait de vache subventionné, vendus au prix réglementé de 25 DA.

Cette initiative vise à diversifier la production et à renforcer l'approvisionnement en lait frais pour le marché national.

En réponse aux questions orales posées lors de cette séance, le ministre a précisé que la production de lait partiellement écrémé sera progressivement étendue à toutes les laiteries, en commençant par les unités privées qui devraient entrer sur le marché en 2025.

Actuellement, cette production est exclusivement réalisée par les laiteries publiques.

Le secteur public produit, actuellement, 56 millions de litres de lait subventionné par an, dans le cadre des efforts du gouvernement visant à réduire la dépendance à la poudre de lait importée et à garantir une production stable et durable de ce produit essentiel.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire et améliorer l'autosuffisance nationale.

Lors de la même session, M. Cherfa a également évoqué la question des semences de pomme de terre, précisant que la superficie cultivée pour la saison 2024 avait atteint plus de 8 300 hectares, permettant une production de 263 000 tonnes.

Cette production inclut cinq variétés de semences, tandis que 12 nouvelles variétés sont actuellement en développement pour atteindre l'autosuffisance d'ici 2027.

Le ministre a rappelé que l'année dernière, 90 000 tonnes de semences ont été importées pour satisfaire 25 % de la demande nationale. Cette politique s'inscrit dans le cadre du programme national de production de semences de pomme de terre, un pilier majeur pour atteindre la sécurité alimentaire dans cette filière stratégique, conformément aux priorités du plan d'action du gouvernement.

En ce qui concerne l'exploitation des domaines forestiers, M. Cherfa a souligné que la nouvelle loi sur les forêts permet désormais l'octroi de permis d'exploitation des terres publiques, notamment pour la plantation d'arbres fruitiers résistants, d'arbres forestiers et subforestiers, ainsi que pour la culture de plantes médicinales et aromatiques.

Cette mesure vise à valoriser les terres dénudées et à promouvoir l'agriculture durable.

Le ministre a également indiqué que l'opération d'assainissement du foncier agricole se poursuit à travers tout le territoire national, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Cette initiative, prévue pour se clôturer en 2025, concrétise le principe de «la terre à ceux qui la travaillent», visant à réorganiser l'utilisation des terres agricoles pour renforcer la productivité du secteur.

Meriem D.

PÉNURIES DE NOURRITURE ET DE MÉDICAMENTS À GAZA

L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde jeudi contre de graves pénuries de médicaments, de nourriture, d'abris et de carburant dans la bande de Gaza, en particulier dans le nord, décrivant une situation "catastrophique" sur le terrain.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que lorsque l'agression sioniste contre Gaza a éclaté il y a plus d'un an, le 7 octobre 2023, presque toutes les personnes déplacées par le conflit s'étaient réfugiées dans des bâtiments publics ou dans leur famille.

"Maintenant, 90 pour cent vivent dans des tentes", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse au siège de l'OMS à Genève. "Cela les rend vulnérables aux maladies respiratoires et autres, (tandis que) le froid, la pluie et les inondations devraient aggraver l'insécurité alimentaire et la malnutrition."

La situation est particulièrement désastreuse dans le nord de la région sous blocus sioniste, où la famine menace selon une évaluation commanditée par l'ONU ce mois-ci.

L'OMS et ses partenaires ont conduit cette semaine une mission de trois jours dans le nord, visitant plus d'une douzaine d'établissements de santé.

Tedros a indiqué que son équipe avait vu "un grand nombre de patients traumatisés et un nombre croissant de patients atteints de maladies chroniques exigeant un traitement". "Il y a une pénurie critique de médicaments essentiels", a-t-il déploré.

L'OMS "fait tout ce qu'elle peut (..) pour fournir des services de santé et apporter du matériel", a-t-il ajouté. Rik Peeperkorn, le représentant de l'OMS dans les Territoires palestiniens, dit espérer qu'une mission prévue samedi pourra se rendre dans les deux seuls hôpitaux encore en fonctionnement, même "minimal", dans le nord: Kamal Adwan et Al Awda.

"Ils ont besoin de tout", a insisté le responsable. Les hôpitaux manquent en particulier de carburant. Or, "sans carburant, il n'y n'a pas du tout d'opération humanitaires". Sur une note plus positive, M. Peeperkorn a relevé que l'OMS avait facilité en début de semaine l'évacuation médicale de 17 patients de Gaza vers la Jordanie, dont 12 doivent se rendre aux Etats-Unis pour y être soignés.



Ils font partie des près de 300 patients qui ont pu partir depuis que l'entité sioniste a fermé le principal poste frontière de Gaza, Rafah, début mai, a-t-il noté.

Mais quelque 12.000 patients attendent actuellement à Gaza d'être évacués pour des raisons médicales, a-t-il affirmé, demandant des couloirs médicaux pour pouvoir sortir hors du territoire.

2 500 ENFANTS ONT BESOIN D'UNE ÉVACUATION MÉDICALE

Quelque 2 500 enfants de la bande de Gaza, soumise à une sauvage agression sioniste, ont besoin d'une évacuation médicale urgente, a alerté jeudi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

"30% des enfants dans la bande de Gaza souffrent de malnutrition aiguë", a indiqué le porte-parole de l'UNICEF, Kazem Abu Khalaf, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, alors que près de 2.500 autres ont besoin d'une évacuation médicale urgente, a-t-il ajouté.

Le porte-parole a également révélé que 95 % des écoles qui abritent des déplacés dans l'enclave palestinienne "ont été complètement détruites", notant que la situation dans le nord de la bande de Gaza "est extrêmement difficile et tragique, et ne cesse de se détériorer".

Les hôpitaux de la bande de Gaza ont été touchés à de multiples reprises depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne en octobre 2023.

Après plus d'un an d'attaques sionistes incessantes à Gaza, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a constaté vendredi à quel point les conditions de vie désastreuses, le faible accès à la nourriture et les déplacements répétés entraînent de graves problèmes de santé pour les enfants palestiniens, les nouveau-nés et leurs mères.

"Nous traitons des nourrissons atteints de maladies infectieuses, respiratoires et cutanées", a indiqué Mohammad Abu Tayyem, pédiatre de MSF travaillant à l'hôpital Nasser, dans le sud de Gaza.

"Confrontées à des conditions de vie inadéquates, à des pénuries de produits d'hygiène et de nourriture, et soumises à un stress constant, un nombre important de mères palestiniennes, elles-mêmes mal nourries, donnent naissance à des bébés prématurés et présentent un risque accru de complications post-partum", a poursuivi l'ONG.

R. I.

Les conditions de vie des déplacés internes de plus en plus vulnérables

ALORS que l'hiver s'installe et que l'agression sioniste contre Gaza se poursuit, les fortes pluies qui ont frappé cette semaine l'enclave palestinienne aggravent davantage les conditions de vie des déplacés internes, les rendant "de plus en plus vulnérables", alerte jeudi l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Selon cette agence, les intempéries provoquent des inondations dans les camps de fortune où des milliers de personnes ont trouvé refuge. "De nombreux enfants n'ont ni chaussures ni vêtements chauds", a écrit l'UNRWA sur les réseaux sociaux, relevant que "les besoins sont criants".

Les agences humanitaires des Nations unies estiment que ces fortes pluies ont affecté plus de 1,6 million de personnes vivant dans des abris de fortune.

Des milliers de familles déplacées vivant dans des tentes le long de la côte dans le sud-ouest de Gaza sont particulièrement touchées par les inondations et la montée de l'eau de la mer.

Des évaluations préliminaires montrent qu'environ 7.000 familles résidant le long du littoral ont été touchées par les récentes pluies.

Des milliers de tentes ont été inondées, des biens détruits et des abris endommagés. La région d'Al Mawasi, qui accueille plusieurs centaines de milliers de personnes déplacées, a été particulièrement touchée. Ces derniers développements interviennent alors qu'en 14 mois de conflit, les habitants ont été déplacés de force à plusieurs reprises et plus de 60 % des bâtiments ont été endommagés ou détruits.

Mais contrairement à l'hiver dernier, où la majorité des personnes déplacées avaient réussi à trouver un abri dans des familles d'accueil ou des écoles, des hôpitaux et des bâtiments publics, des centaines de milliers de familles palestiniennes survivent dans de petites tentes surpeuplées.

Certaines familles ont même cousu de vieux sacs de riz pour ajouter une couche de protection à leurs abris, mais les premières fortes pluies de l'hiver qui ont frappé Ghaza ces derniers jours ont montré à quel point "les conditions sont précaires".

D'autres déplacés sont contraints de vivre dans des abris de fortune faits de bâches, de couvertures ou de cartons qui "ne les protégeront pas des vents violents, des fortes pluies et des températures froides", rapporte le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), relayant un rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).

En outre, les températures hivernales rigoureuses aggravées par les fortes pluies et la montée des eaux de la mer accentuent l'accumulation des eaux usées, la propagation des maladies et le risque d'effondrement des bâtiments endommagés dans lesquels de nombreuses familles ont trouvé refuge.

En août dernier, le groupe de coordination inter-groupes (ICCG), présidé par l'OCHA, a développé et activé un plan global pour l'hiver ciblant 2,1 millions de personnes et nécessitant 242 millions de dollars. Depuis août 2024, les partenaires humanitaires ont identifié 100 zones inondables accueillant plus de 450.000 personnes à Khan Younis, Deir al Balah et Rafah. 90% d'entre elles ne disposaient pas de plans d'urgence en cas d'inondation.

R. I.

Le PAM annonce la fermeture de toutes les boulangeries du centre de Gaza

LE PROGRAMME alimentaire mondial (PAM) a signalé que toutes les boulangeries du centre de la bande de Gaza ont fermé leurs portes en raison de graves pénuries de fournitures et souligné que la malnutrition s'"aggrave" dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus d'un an d'agression génocidaire sioniste.

"Le pain est une bouée de sauvetage pour de nombreuses familles à Gaza et constitue souvent la seule nourriture dont elles disposent", souligne le PAM.

Dans un récent rapport, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre "la détérioration de la situation nutritionnelle" à Gaza. Il a indiqué que les deux tiers des enfants traités pour malnutrition aiguë depuis le début de 2024 ont été enregistrés au cours des cinq derniers mois.

Les partenaires des Nations unies ont rapporté que plus de 3.400 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë entre le premier et le vingt-trois de ce mois.

Malgré les défis auxquels sont confrontées les organisations humanitaires à Gaza, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et son partenaire, l'Organisation internationale de secours, ont créé un nouveau centre de traitement de la malnutrition aiguë à Deir al-Balah. Cela signifie qu'il n'y a que quatre centres opérant dans ce domaine dans toute la bande de Gaza, un à Khan Younes, un autre dans la ville de Gaza et deux à Deir al-Balah, a-t-on par ailleurs indiqué.

Et au nord de Gaza, le centre de traitement de la malnutrition de l'hôpital Kamal-Adwan est fermé depuis le début du siège sioniste il y a plus de 7 semaines, malgré les besoins croissants dans le gouvernorat.

LIBAN

L'agression sioniste a fait près de 4 000 morts

Depuis le 8 octobre 2023, près de 4 000 Libanais ont perdu la vie dans les frappes sionistes.



Le bilan ne cesse de s'alourdir en raison des blessés graves qui décèdent et des personnes encore sous les décombres. La reconstruction du pays du Cèdre risque de coûter près de 10 milliards de dollars. Près de 14 mois après le début des hostilités le 8 octobre 2023 et surtout plus de deux mois après le lancement de la campagne israélienne de bombardements sans précédent sur le Liban, la guerre a fait près de 4000 morts. Le bilan est provisoire, compte tenu des nombreux blessés et des disparus. Le 28 novembre, le ministère libanais de la Santé a fait état d'un bilan provisoire de 3 961 tués et 16 520 blessés, dont 78 tués et 266 blessés pour la seule journée du 26 novembre, à la veille du cessez-le-feu entre le Hezbollah et l'armée israélienne. Le bilan continue de s'alourdir, précise le ministère dans son document, du fait que de nouvelles victimes continuent à être retrouvées dans les décombres depuis le début du cessez-le-feu. Outre les nombreux morts et les innombrables blessés, le Liban a subi d'importants dégâts. Dans le sud du pays où l'aviation israélienne a pilonné sans relâche les localités limitrophes, près de 40% des bâtiments ont été détruits ou endommagés. Alors que le pays du Cèdre s'enfonce encore un peu plus dans une crise multidimensionnelle en raison du vide politique et de la faillite économique, le coût de la reconstruction risque d'accentuer l'impasse dans laquelle se trouve le Liban. La facture ne cesse de s'alourdir. Pour la Banque mondiale, la note a déjà atteint près de 8,5 milliards de dollars à la fin octobre 2023: les dégâts matériels dans les zones particulièrement sinistrées par les bombardements israéliens comme le Liban-Sud, la plaine de la Békaa ou encore la banlieue sud de Beyrouth pesant environ 60 % du total, le reste étant dû aux pertes économiques subies dans le commerce, l'agriculture, le tourisme et les autres secteurs. D'autres estimations, fournies par le gouvernement libanais, des experts ou des cabinets d'études privés oscillent entre 10 et 13 milliards de dollars, incluant ou non les dommages survenus en novembre. A leur retour chez eux, après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 27 novembre, les habitants de la ville septentrionale de Tyr découvrent médusés une localité sans électricité ni eau. Dans ce contexte, le Hezbollah a toujours fait part de son intention de prendre en charge la reconstruction des zones ravagées par le conflit.

FRAPPES ISRAÉLIENNES MALGRÉ LE CESSEZ-LE-FEU

L'armée israélienne a mené plusieurs frappes au sud-Liban alors que l'accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 27 novembre. Tsahal dissuade également les habitants de rentrer chez eux. Il n'aura fallu que quelques heures pour que le cessez-le-feu entre l'armée israélienne et le Hezbollah soit violé. Tsahal a visé plusieurs positions au sud du territoire libanais. «Les 27 et 28 novembre 2024, après l'annonce de l'accord de cessez-le-feu, l'ennemi israélien a violé l'accord à plusieurs reprises, par des violations aériennes et en ciblant le territoire libanais avec diverses armes», indique le communiqué de l'armée libanaise publié dans la soirée du 28 novembre.

R. I.

AFFRONTEMENTS ENTRE LES FORCES SYRIENNES ET DES TERRORISTES

Des dizaines de morts à Alep et Idlib

DES AFFRONTEMENTS ont eu lieu dans la province d'Idlib et près d'Alep en Syrie suite à des attaques des terroristes du mouvement Hayat Tahrir al-Sham. Les combats ont fait des dizaines de morts parmi les terroristes et les forces de Bachar el-Assad. Un général iranien a également été tué.

Le conflit en Syrie refait surface. Des affrontements entre les groupes djihadistes et l'armée arabe syrienne ont eu lieu dans la province d'Alep. Les combats ont fait des dizaines de morts. Selon le média Al-Mayadeen, les djihadistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS), qui contrôle le nord ouest de la Syrie, ont lancé le 27 novembre une «opération» contre les territoires du gouvernement de Bachar el-Assad dans les provinces d'Alep et d'Idlib. Dans un communiqué, le ministère de la Défense syrien écrit que les djihadistes de HTS et leurs alliés ont lancé dans la matinée du 27 novembre «une vaste attaque sur un large front avec un grand nombre de terroristes qui ont recours aux armes lourdes pour cibler villages et localités et positions militaires». Un général iranien tué Ces combats, qui se déroulent parfois à moins de 10 km de la métropole d'Alep tenue par le gouvernement, ont fait depuis mercredi au moins 200 morts, d'après l'OSDH. Il s'agit de 182 combattants, dont 102 djihadistes, 61 membres des forces syriennes et leurs alliés, et 20 civils, a précisé l'ONG basée à Londres. Un général des Gardiens de la révolution, l'armée idéologique de l'Iran, a été tué lors des combats, a rapporté une agence de presse iranienne. « Le général Kioumars Pourhashemi, l'un des hauts conseillers iraniens à Alep, a été tué dans une attaque menée par des mercenaires terroristes takfiri », indique l'agence Tasnim. En Iran, pays à majorité chiite, le terme « takfiri » désigne généralement les djihadistes ou les partisans de l'islam sunnite radical. Les Gardiens de la révolution ont confirmé la mort d'un « conseiller militaire en Irak et en Syrie », vétéran de la guerre Iran-Irak (1980-1988). HTS, dominé par l'ex-branche syrienne d'al-Qaïda, contrôle des pans de la province d'Idlib, mais aussi des territoires voisins dans les régions d'Alep, Hama et Lattaquié. Le nord de la Syrie bénéficie ces dernières années d'un calme précaire rendu possible par un cessez-le-feu instauré en mars 2020. La trêve a été parrainée par Moscou avec la Turquie, qui soutient certains groupes rebelles syriens à sa frontière.

R. I.

SELON LE RENSEIGNEMENT RUSSE

L'Occident prévoit de déployer 100 000 soldats en Ukraine

LE RENSEIGNEMENT extérieur russe révèle que l'Occident compte occuper l'Ukraine via un «contingent de maintien de la paix» de 100 000 hommes pour geler le conflit, restaurer la capacité militaire ukrainienne et préparer une revanche. Ce plan occidental impliquerait aussi une partition de l'Ukraine et la reconstruction de son industrie militaire. L'Occident déploiera en Ukraine un «contingent de maintien de la paix» d'environ 100 000 personnes pour restaurer la capacité de combat du pays, occupant ainsi de facto l'Ukraine pour atteindre ses objectifs, indique le bureau de presse du Service de renseignement extérieur russe dans son communiqué (SVR). Le Service de renseignement extérieur russe rapporte que face aux récents succès de la Russie sur le champ de bataille, l'OTAN s'oriente de plus en plus vers une solution de «gel» du conflit ukrainien. L'Occident considère ce scénario comme un moyen de restaurer la capacité de combat des forces armées ukrainiennes et de préparer Kiev à une tentative de revanche, selon le SVR. Les forces de l'OTAN auraient déjà mis en place en Ukraine des centres de formation par lesquels il est prévu de faire passer au moins un million d'Ukrainiens mobilisés. Selon les informations du SVR, l'armée allemande s'est inspirée de l'expérience des envahisseurs nazis qui avaient établi un régime d'occupation en Ukraine pendant la Seconde Guerre mondiale. La Bundeswehr, l'armée nationale allemande, a également estimé que l'exercice de fonctions policières serait impossible sans des unités spéciales composées de nationalistes ukrainiens, toujours d'après le SVR. Elles porteront un nouveau nom, mais il s'agirait en substance de groupes punitifs de style bandériste (nazisme ukrainien). En outre, selon le SVR, les territoires censés être répartis entre les occupants sont prévus comme suit : le littoral de la mer Noire serait attribué à la Roumanie, les régions occidentales de l'Ukraine à la Pologne, le centre et l'est du pays à l'Allemagne, et les régions du nord, y compris celle de la capitale, au Royaume-Uni. Un autre axe important des activités de l'OTAN pendant la «trêve» serait la restauration du complexe militaro-industriel ukrainien. Des travaux actifs sont en cours avec des entreprises de défense occidentales, notamment la société allemande Rheinmetall. Il leur est demandé non seulement d'investir, mais aussi d'envoyer en Ukraine leurs meilleurs spécialistes et équipements de pointe. Au siège de l'OTAN, on admet que sans un approvisionnement suffisant de l'armée ukrainienne en armes et munitions, la poursuite des combats de haute intensité sur une longue durée est irréaliste.

À la fin de son communiqué, le SVR pose une question rhétorique qui souligne clairement la position de la Russie : «La Russie a-t-elle besoin de cette option pour un règlement pacifique ? La réponse est évidente». The Wall Street Journal, quotidien américain, avait précédemment rapporté que les conseillers du président élu des États-Unis, Donald Trump, avaient proposé un plan de cessation des combats en Ukraine, prévoyant la création d'une zone démilitarisée.

Il n'a pas été précisé qui contrôlerait cette zone, mais une source du journal américain a supposé qu'elle pourrait être confiée à des militaires européens. Dmitri Peskov, porte-parole du président russe, a déjà déclaré à plusieurs reprises que le gel du conflit en Ukraine était inacceptable pour la Russie, qui a besoin d'atteindre les objectifs de son opération militaire spéciale.

R. I.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Bon début pour l'USMA, le CSC et le MCA, faux départ pour le CRB

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs de football: le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger et le CS Constantine, ont connu des fortunes diverses, à l'occasion de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football, dont les matchs ont été disputés mardi et mercredi.



En ligue des champions, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger, est allé chercher un précieux point de son déplacement à Lubumbashi, en livrant une belle prestation face au TP Mazembe (0-0), un résultat qui permet aux Mouloudéens de bien entamer la phase de groupe A, eux qui retrouvent la compétition africaine après plusieurs années d'absence.

Les coéquipiers de Delort pouvaient même prétendre à la victoire finale face à un TP Mazembe, totalement perdu sur le terrain et très loin de sa réputation d'antan, mais l'enjeu de la première sortie africaine a fait que les joueurs donnaient l'impression de se contenter du résultat de parité.

Dans l'autre rencontre du groupe A, les Soudanais d'Al-Hilal ont réalisé une excellente opération en s'imposant en déplacement contre les Tanzaniens de Young Africans 2-0, au stade de Dar Es-Salaam, prenant les commandes du groupe, avec 3 points, devant le MCA et le TPM qui comptent un point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec zéro point.

La prochaine journée, prévue les 6 et 7 décembre, mettra aux prises, à Alger, le MCA aux Young Africans à huis clos, alors que le TP Mazembe sera en appel pour affronter Al-Hilal Omdourman.

L'autre représentant algérien en Ligue des champions, le CR Belouizdad, a complètement raté ses débuts en s'inclinant à domicile face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (1-2), pour le compte de la première journée du groupe C, une contre-performance qui complique déjà les affaires du club de Laâqiba qui traverse déjà une période difficile en ce début de saison.

La domination des Sud-africains était totale, notamment en première période. Les "Bucaneers" ont ouvert le score dès la 5e minute de jeu par Mohau Nkota, avant que le même joueur ne récidive peu avant la demi-heure de jeu pour faire le break d'un tir puissant (27e).

En seconde période, le vice-champion d'Algérie, a réduit le score sur une tête du Sud-Africain Mayo Khanyisa (66e), entré en cours de jeu en première mi-temps, mais sans pour autant arriver à égaliser malgré les deux ou trois occasions offertes aux coéquipiers de Slimani qui ratent ainsi leurs débuts dans la compétition africaine.

Dans l'autre match du groupe C, l'ogre égyptien d'Al-Ahly SC (tenant du titre) a dominé les Ivoiriens du Stade d'Abidjan 4-2, au stade international du Caire.

A l'issue de cette 1re journée, Al-Ahly SC et Orlando Pirates occupent conjointement la tête du classement avec 3 points chacun, alors que le CRB et le Stade d'Abidjan ferment la marche avec 0 point. Lors de la 2e journée, prévue le week-end du 6-7 décembre prochain, le Chabab se rendra en Côte d'Ivoire pour affronter le Stade d'Abidjan, alors qu'Orlando Pirates recevra Al-Ahly SC.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : L'USMA CARTONNE, LE CSC DÉMARRE DU BON PIED

En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA a entamé son périple africain de la plus belle des manières, en s'imposant avec brio face aux Botswanais d'Orapa United sur le score sans appel (6-0), mercredi soir au stade olympique du 5-juillet, affichant déjà ses grandes ambitions à chercher la tête du groupe C et se qualifier aux quarts de finale.

Avec des réalisations signées Belkacemi (4e, 15e), Radouani (34e), Wale Musa Alli (45e+1), Lamara (48e) et du rentrant Islam Merili (71e), les "Rouge et Noir" auraient pu ajouter d'autres buts si ce n'est le manque d'efficacité devant la cage adverse. a victoire propulse les protégés de l'entraineur tunisien, Nabil Maaloul, en tête du groupe C.

Grâce à ce succès, les Usmistes, avec 3 points, partagent la première place avec les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, vainqueurs du Jaraaf du Sénégal sur le score de 2 à 0. Les deux clubs perdants occupent la 3e position avec zéro point.

Lors de la prochaine journée, prévue le 8 décembre, l'Orapa United accueillera l'ASEC Mimosas, alors que l'USM Alger se déplacera chez Jaraaf.

Le CS Constantine, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération, est allé chercher les trois points de la victoire sur la pelouse des Tunisiens du CS Sfaxien (0-1) grâce à une réalisation signée Brahim Dib à la 81e minute de jeu, pour le compte de la 1re journée (Gr.A) de la phase de poules, un succès qui confirme la bonne santé de l'actuel leader du championnat de Ligue 1.

Pour sa part, Simba SC (Tanzanie) s'est imposé face aux Angolais de Bravos do Maquis (1-0), au stade Benjamin M'kapa de Dar Es-Salaam. L'unique but de la partie a été marqué par l'Ivoirien Jean Charles Ahoua à la 27e minute de jeu. Les visiteurs ont raté un penalty en seconde période par le Nigérian Emmanuel (48e).

A l'issue de la 1re journée, le CSC et Simba SC occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, alors que le CSS et Bravos do Maquis ferment la marche avec 0 point.

Lors de la 2e journée, prévue le dimanche 8 décembre, le CSC recevra Simba SC, alors que le CS Sfaxien se rendra en Angola pour affronter Bravos do Maquis.

Enfin, c'est la deuxième fois dans l'histoire de cette compétition que l'Algérie est représentée par deux clubs en phase de poules, après l'édition 2020-2021, en présence de l'ES Sétif et de la JS Kabylie.

CHAN-2025

La Tunisie renonce à sa participation (FTF)

LA TUNISIE a officiellement renoncé à prendre part au prochain Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2025, réservé aux joueurs locaux, prévu du 1 au 28 février 2025 en Tanzanie, au Kenya, et en Ouganda, a annoncé la Fédération tunisienne (FTF), jeudi dans un communiqué. " Le Comité de la normalisation en charge de la gestion des affaires de la Fédération tunisienne de football (FTF) a convenu, ce jeudi, avec les présidents des clubs de la Ligue 1 du football professionnel, d'annuler la participation de l'équipe de Tunisie au CHAN-2025", précise la même source.

La Tunisie, vainqueur de la compétition en 2011 au Soudan, s'est qualifiée directement pour la phase finale, dans la Zone UNAF, en compagnie du Maroc et de la Libye. " Les deux parties, réunies dans un hôtel de la banlieue nord de Tunis, se sont également, accordées pour introduire des changements au niveau du calendrier de l'actuelle saison dont la programmation des deux matchs de la Supercoupe de Tunisie, éditions 2021-2022 et 2023-2024, respectivement, entre l'Espérance ST et le CS Sfaxien et l'Espérance ST et le Stade tunisien", souligne l'instance tunisienne.

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, se rendra au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda en décembre 2024 afin d'évaluer les progrès et le niveau de préparation des infrastructures pour le CHAN-2025.

Lors de sa visite en Tanzanie, le président de la CAF présidera une réunion du Comité exécutif (EXCO) pour aborder notamment, l'état des préparatifs du CHAN 2024 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Le CHAN-2025 réunira 19 équipes, dont le Sénégal, vainqueur de la précédente édition 2023 organisée en Algérie.

LIGA

Le Real Madrid ne sait plus quoi faire avec Kylian Mbappé

En méforme physique et mentale, Kylian Mbappé fait l'objet d'une attention toute particulière en France comme en Espagne. Le Real Madrid peine à trouver la solution.



L'Équipe le placarde à la une de son édition du jour et c'est la même chose chez nos confrères espagnols. Le problème autour du Français devient un phénomène mondial. Personne ne parvient à trouver l'explication de sa méforme. Cela fait certes plusieurs mois que ses performances baissent, mais jusqu'à ces dernières semaines, il parvenait à sauver les apparences en marquant. Même ça, il n'y arrive plus (9 en 18 matchs toutes compétitions confondues tout de même, mais un seul sur ce dernier mois).

Sa prestation indigente à Liverpool mercredi a au moins permis de tirer la sonnette d'alarme. Même sans Vinicius Junior à ses côtés, et malgré son positionnement sur le côté gauche de l'attaque, l'ancien Parisien n'y arrive pas. Il semble dépassé physiquement, manque d'imagination et prend peu de risque avec le ballon. Le mal ne serait-il pas plus profond, se demandent la plupart des observateurs, à commencer par Carlo Ancelotti ? « Kylian est un joueur exceptionnel », mais il connaît « un moment difficile », affirmait l'Italien en conférence de presse.

Il faut le temps de l'adaptation certes, sauf que Mbappé aligne les matchs toujours plus compliqués les uns que les autres. Et puis le Real n'enchaîne pas lui non plus. Il évolue dans une équipe qui ne tourne pas. Ensuite, parce que dans cette même équipe, le milieu de terrain n'est pas au niveau. Mbappé a besoin de partenaires qui lui préparent les actions, comme Neymar ou Verratti le faisaient à Paris, ou Griezmann en équipe de France, remarqué un technicien qui a eu Mbappé sous ses ordres dans les colonnes de L'Équipe. «Modric n'a plus les mêmes jambes. Tchouaméni et Camavinga ne sont pas des passeurs. Bellingham ? Je ne suis pas convaincu. Ce n'est pas Neymar quand même. »»

Dans ces conditions, et alors qu'il semble au plus mal psychologiquement, comment redresser la situation ? Absent des deux dernières trêves internationales, Kylian Mbappé devrait être frais physiquement même si l'état physique des joueurs du Real Madrid pose forcément question, eux qui enchaînent blessure sur blessure. Ses déboires extrasportifs avec l'affaire de viol présumé à Stockholm dans laquelle son nom est cité par les médias suédois n'aident pas non plus. Tant qu'il ne prendra pas la parole, le public ne saura pas ce qui se trame. En attendant, le Real Madrid continue de le soutenir, mais jusqu'à quand ?

AFFAIRE PAUL POGBA

Les témoignages glaçants de la séquestration

DEPUIS l'ouverture du procès de l'affaire Pogba en début de semaine, plusieurs accusés se sont succédés à la barre pour raconter leur version des faits. Des témoignages qui font froid dans le dos.

Depuis le mardi 26 novembre, la salle d'audience 2.03 du tribunal correctionnel de Paris affiche complet. C'est ce jour-là que s'est ouvert le procès de la fameuse affaire Pogba. Un procès qui a démarré tambour battant puisque les deux parties ont eu des échanges musclés dès la première journée. Au centre du jeu, l'absence de Paul Pogba, resté à l'étranger selon son avocat. Ce qui n'a pas du tout été du goût des avocats de la défense, qui ont demandé le renvoi du procès. C'était notamment le cas de Me Daphné Pugliesi, représentante de Roushdane K. « Monsieur Paul Pogba a fait des déclarations évolutives, de sa plainte jusqu'à la confrontation. J'avais une quinzaine de questions à lui poser. Sa comparution doit être ordonnée. » Mais la demande de renvoi a été rejetée. Un premier échec pour les représentants des six personnes accusées de tentative d'extorsion ainsi que de la séquestration du footballeur (sauf Mathias Pogba pour la séquestration, ndlr).

Mercredi, le procès a repris un retard de plus de deux heures en raison d'une audience de fixation. Alors que trois interrogatoires étaient au menu, seul Machikour K. a été auditionné durant près de quatre heures. Il a expliqué sa version des faits, notamment concernant la fameuse journée du 19 mars 2022 où La Pioche a été séquestrée. Le rôle de Mathias Pogba, le frère du joueur, a aussi été évoqué. Son avocate a demandé à Machikour K. s'il pensait que le frère jumeau de Florentin « avait l'intention de plumer la poule aux



œufs d'or. » Ce à quoi il a répondu négativement, alors que Mathias Pogba et sa mère, Yeo Moriba, assistaient à l'audience. Jeudi, les deux interrogatoires prévus hier ont pu avoir lieu, dont celui d'Adama C., qui a été questionné sur ses moyens financiers avant son départ pour les Émirats. Ses propos sont relayés par nos confrères de RMC Sport.

«QUAND ILS SONT ENTRÉS DANS LA PIÈCE, C'ÉTAIT TRÈS VIOLENT»

« Paul faisait des virements à ce moment-là. Il était là en cas de besoin, à ce moment-là, je n'avais pas de ressources. […] Je pourrais dire que c'était trois ou quatre fois dans l'année, de 2.000 à 15.000 euros. […] Je ne travaillais pas pour Paul Pogba, ce sont des dons. Au vu de notre relation, les gens de notre entourage venaient me voir. Ces personnes avaient des projets et ils voulaient présenter des projets à Paul. Si le projet était viable, je pouvais le présenter à Paul Pogba, a-t-il confié, tout en avouant que sans l'aide de l'ancien de la Juventus, il aurait repris une activité professionnelle. Il est aussi revenu sur la nuit où le joueur a été séquestré. Quand ils sont entrés dans la pièce, c'était très violent. Je n'ai jamais vu quelque chose comme ça. Ils étaient cagoulés et avec des gilets pare-balles. J'ai essayé de me retourner, ils m'ont dit : "ferme ta gueule" et "baisse la tête". J'ai obéi directement. » Il a ajouté : « ils ont dit qu'ils avaient assuré la sécurité de Paul Pogba et qu'il leur devait 13 millions d'euros. Paul Pogba avait la voix tremblante. Et disait : "Quelle sécurité ?" Il ne comprenait pas. Là, ils ont chargé. Roushdane a dit : "Arrêtez !" Et Paul a dit : "Je vais payer, je vais payer !" Roushdane s'est interposé et a répété : "Il va payer, il va payer !" » Très ému, Adama C., qui estime être également une victime, a précisé que le footballeur avait été très surpris. Il a aussi révélé que la veille de cette fameuse soirée, le joueur de 31 ans avait déjà été inquiété alors qu'il était sorti dans Paris. « Paul Pogba a rencontré une personne qui l'effraie, une personne avec qui il avait coupé les liens. » Il s'agit d'une personne dont le nom est déjà cité dans l'affaire, selon RMC Sport. Face à la détermination des braqueurs, Roushdane K. intervient et assure qu'il y aura paiement.

LES RÔLES TROUBLES DE ROUSHDANE K. ET D'ADAMA C.

C'est là qu'une grosse incohérence surgit dans le récit. Les deux hommes armés quittent les lieux sans demander leur reste. Roushdane K. devient alors le seul intermédiaire direct entre Paul Pogba et ses agresseurs. « Juste avant de partir, les deux hommes armés ont dit qu'aucun d'entre nous n'avait intérêt à déposer plainte et qu'ils connaissaient nos adresses », poursuit Adama C. En effet, dans les jours suivants, personne ne se tourne vers la police, pas même le champion du monde 2018. Plus tard, face aux enquêteurs, le joueur fera part de ses suspicions quant au rôle trouble joué par Roushdane K. et notamment à sa connivence avec les racketteurs. Autre fait étonnant, Adama C. n'aura pas eu de problème à ouvrir la porte de l'appartement où se présentait un homme, rapidement congédié. Il s'agirait de Mamadou M., une personne invitée à quitter les lieux plus tôt. Adama C. nie que cette scène a eu lieu. Elle a pourtant été confirmée par deux témoins. Il finira par reconnaître au bout de 6h à la barre que les deux hommes armés avaient été « renseignés ». Mais par qui ?

RÉCOLTE DE DATTES À OULED DJELLAL

.Plus de 697 000 quintaux attendus

La direction des services agricoles de la wilaya d'Ouled Djellal prévoit une production de 697.336 quintaux de diverses variétés de dattes au titre de la saison agricole 2024-2025. C'est ce qu'a indiqué, mercredi dernier, Rabah Hafnaoui, chef du service de production et soutien technique de cette direction.

M.Hafnaoui, a précisé que ces prévisions tablent sur la production de 556.138 quintaux de dattes de la variété « Deglet Nour », plus de 41.000 quintaux de « Ghers » et plus de 99.000 de « Degla Beida » au terme de la campagne de récolte entamée dernièrement à travers les oasis de la wilaya.

Comparativement à la saison précédente, cette récolte est en hausse à la faveur de l'entrée de phase de production de 20.000 palmiers dattiers et des programmes publics de soutien incluant les campagnes de sensibilisation et de prévention des divers fléaux, a précisé la même source.

Selon le même responsable, pas moins de 401.790 palmiers producteurs ont été traités contre le Boufaroua (acarien ravageur) et 372.800 palmiers contre le ver de la datte.

Connue pour sa vocation phœnicicole, la wilaya d'Ouled Djellal compte plus de 733.675 palmiers dattiers dont 661.153 producteurs, a rappelé le même cadre de la direction des services agricoles.

R.R.

ALIMENTATION DE L'EAU POTABLE À CONSTANTINE

Vers la réalisation de 5 forages

LE SECTEUR de l'hydraulique de la wilaya de Constantine vient de bénéficier d'un nouveau programme portant réalisation de 5 forages destinés à l'amélioration de l'alimentation de l'eau potable (AEP), à travers plusieurs communes. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi, des services de la wilaya.

Les nouveaux forages, accordés dans le cadre du programme sectoriel pour l'exercice 2025, seront réalisés à travers les communes d'Ibn Ziad, d'El Khroub, de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad, a précisé la même source, affirmant que les procédures relatives au lancement de ces projets « ont été déjà entamées ».

Une enveloppe financière estimée à plus de 300 millions de dinars a été dégagée pour la réalisation de ces forages, a fait savoir la même source qui a indiqué que les autorités locales ont formulé une demande au ministère de tutelle pour l'inscription de projets similaires au profit des régions souffrant de perturbations en matière d'AEP à l'image des communes d'Ain Smara et d'Ouled Rahmoune.

A ce titre, les services de la wilaya ont indiqué que l'antenne régionale de l'Agence nationale des ressources hydraulique (ANRH) s'attèle à travers des sorties de terrain à identifier les besoins en AEP dans les différentes régions de la wilaya et établir un état des lieux en vue de remédier aux insuffisances enregistrées en la matière.

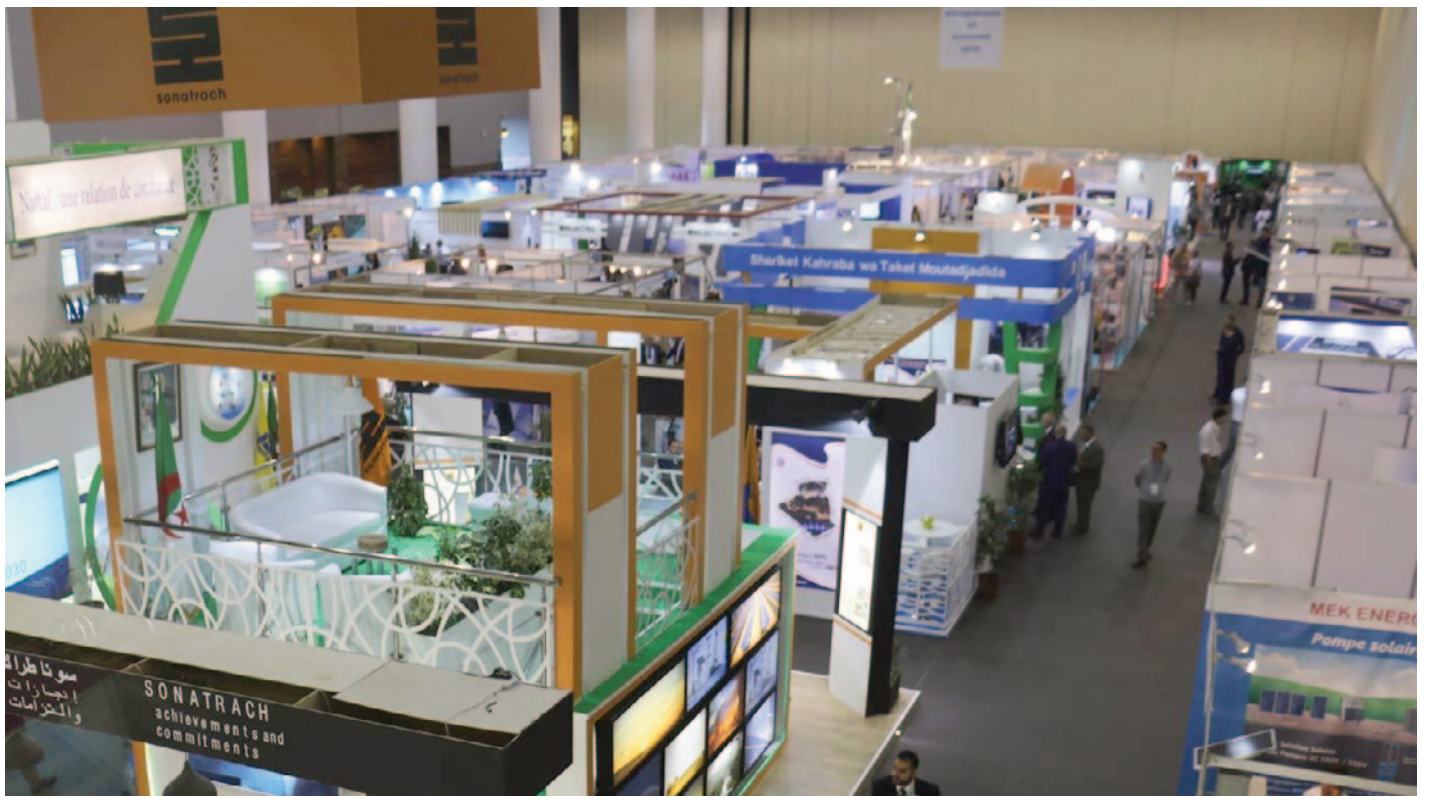
La wilaya de Constantine dispose de cinq forages non exploités situés dans les communes de Constantine, Hamma Bouziane, El Khroub et Zighoud Youcef, a indiqué la même source qui a précisé que les autorités locales ont instruit les responsables locaux du secteur à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour les mettre en service, avant fin 2024.

R. R.

14e ÉDITION DU SALON ERA À ORAN

Des feux tricolores solaires générés par l'IA

Cent exposants ont pris part à la 14e édition du salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA), qui a été clôturé mercredi dernier, au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed à Oran. Cet événement a mis en lumière l'innovation des feux tricolores alimentés par l'énergie solaire et gérés par l'intelligence artificielle.



Cette avancée technologique a été exposé par, la Société générale d'études et réalisations hydrauliques, Sogerhwit, implantée à Tlemcen, filiale du groupe public Gerhyd. Cette dernière a développé lors de cette exposition son invention des feux tricolores.

A cette occasion, Belkacem Fekir Walid, chef du département de télégestion de cette entreprise, a précisé que « nous avons développé un feu tricolore, qui fonctionne grâce à un algorithme que nous avons créé nous-même, connecté à des caméras de surveillance pour le contrôle du trafic ». A propos de cette entreprise publique, le même interlocuteur a expliqué qu'elle est spécialisée dans la télégestion des ouvrages hydrauliques. Cette dernière tente également de diversifier ses produits et proposer des solutions en dehors de son domaine principal. Et d'ajouter que ce feu tricolore s'adapte aux flux des voitures et des piétons, grâce aux caméras de surveillances, équipées de détecteurs de mouvements. Il a en outre précisé que ce système sera prochainement expérimenté au niveau de la wilaya de Tlemcen, a fait savoir le même responsable, soulignant qu'il s'agit d'un système très efficace en mesure de réduire les embouteillages de manière significative. Soulignant aussi que la Sogherwit a déposé un dossier pour l'obtention d'un brevet de ce feu tricolore, qui a toutes ses chances pour concurrencer les produits importés.

Par ailleurs, la 14e édition du salon ERA, a enregistré la participation d'une centaine d'exposants, l'organisation d'une vingtaine de conférences sur différentes thématiques en rapport avec les énergies renouvelables et la visite de plus 2.000 professionnels, ont indiqué les organisateurs. l'événement a vu la participation de nombreuses grandes entreprises, dont les groupes Sonatrach, Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Zergoun green energy, Technocast, en plus d'établissements publics comme l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH), l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), ainsi que les centres de recherches, universités et écoles comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) et l'Ecole nationale polytechnique (ENPO).

Il y a lieu de rappeler que chaque année, ERA réunit des entreprises, des experts et des décideurs pour partager les connaissances, découvrir des innovations et échanger les idées sur les enjeux environnementaux et économiques, indiquent les organisateurs.

Amel Saïdi

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL À CONSTANTINE

Lancement de plus de 120 opérations

PAS MOINS de 120 opérations de réhabilitation et de remplacement des réseaux de distribution de gaz naturel viennent d'être lancées à travers les communes de la wilaya de Constantine, a fait savoir, mercredi, la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

A ce titre, Karim Boudoula, responsable de la communication de la direction a indiqué que cette filiale du groupe Sonelgaz a engagé, au titre de ces importantes opérations de rénovation du réseau, un programme d'investissement d'un montant global de 49 millions de dinars qui permettra de réhabiliter les soupapes métalliques de décharge, de remplacer les vieilles canalisations de transport en cuivre par des conduites en polyéthylène, et de réhabiliter les colonnes montantes. Selon le même responsable, les travaux de réparation des soupapes seront effectués à travers 75 opérations dans les communes de Didouche Mourad, de Hamma Bouziane et de Constantine pour un coût d'un million de dinars. M. Boudoula a ajouté que le remplacement de l'ancien réseau en cuivre par un nouveau en polyéthylène a nécessité l'affectation de 37 millions de dinars destinés à réaliser un réseau de transport et de distribution de 5,7 km à travers les communes de Hamma Bouziane, de Didouche Mourad, de Constantine et de Zighoud Youcef.

Le même responsable a également souligné que la réhabilitation des colonnes montantes est actuellement en cours à Hamma Bouziane (cités Zouitna et Draâ Benchaoui), et à Constantine (cités Et-Toutt, Es-Safsaf, 19-Juin et Larbi Ben M'hidi), pour un coût de 3,4 millions de dinars.

Le programme d'investissement de la direction de distribution de Constantine englobe également la cité B'kira, dans la commune de Hamma Bouziane, où les vieilles conduites de distribution, devenues vétustes, seront remplacées par des conduites de 200 mm en polyéthylène pour un coût de 7,6 millions de dinars, en plus de la pose de nouvelles soupapes métalliques dans la commune de Didouche Mourad pour un coût de 800.000 dinars, selon la même source qui a souligné que toutes les opérations entamées au titre de programme seront réceptionnées « au bout de délais très courts ».

R.R.

LA PALESTINE, INVITÉ D'HONNEUR AU 8ème IFCA

Vibrant hommage à l'art de la résilience

« Nous remercions l'Algérie pour cette initiative importante et pour cette opportunité offerte aux artistes palestiniens d'être présents au 8ème Festival international de l'Art contemporain (IFCA) qui se tient en Algérie et de montrer clairement leurs œuvres lors de cet événement important », a indiqué le plasticien palestinien Tayseer Barakat en marge de l'hommage appuyé rendu par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, aux artistes plestiniens. « C'est une exposition magnifique, de grande valeur, bien organisée, et avec un haut niveau artistique », a-t-il encore précisé.



Programmée dans le cadre du 8e IFCA qui reçoit la Palestine en Invité d'honneur et placée sous le thème de "l'art de la résistance palestinienne", cette rencontre-hommage a été organisée au niveau du stand de la Palestine au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

Outre Tayseer Barakat, les artistes palestiniens, Bashar Khalef, Rafat Asad, Saher Nassar, et Bashar Alhroub, ont exprimé leurs "vifs remerciements" à l'Algérie pour le "soutien permanent et indéfectible" apporté depuis toujours à la cause palestinienne, et ont faire part de leurs expériences artistiques respectives à pratiquer leur art "dans des conditions à hauts risques et au péril de leurs vies", car constituants des cibles pour l'armée terroriste sioniste, au regard de tout le travail de promotion et de dénonciation auquel ils se sont toujours attelés.

Présents avec leurs confrères-compatriotes, les artistes plasticiens palestiniens réitèrent à travers leurs œuvres exposées à ce 8e IFCA, la question de la résilience palestinienne, à travers des toiles qui rappellent les crimes de guerre, contre l'humanité, les génocides et les massacres incessants, lâchement perpétrés depuis le 7 octobre 2023 à ce jour, par l'armée coloniale sioniste. En présence de plusieurs artistes peintres et professionnels du domaine en lien avec le marché de l'art à travers les cinq continents, les plasticiens palestiniens se sont vus remettre une distinction honorifique par le ministre de la Culture et des Arts, sous les applaudissements d'un public averti de connaisseurs, convié à cette cérémonie. D'autres artistes algériens de la diaspora, ou établis en Algérie, ainsi que des plasticiens étrangers, participants ce rendez-vous, ont également été distingués par M.Ballalou, à l'instar de, Adnane Abderrahmane Ahmed (Bahrein), Alaeddine Mohamed (Irak), Abdellah Alawadi (Koweit), les algériens, Yasser Amer, Zohra Sellal Hachid, Ali Boukhalfa, Amar Briki, Mehdi Hachid, Kenza Bourenane et Halim Selami, Mohamed Binlamine (Libye), Katarina Balunova (Slovaquie), Zeyneb Chiaa (Mauritanie), Joan Marie Kelly (Irland), Mohamed Al Masery (Egypte), Shahida Ahmed (Royaume Uni) et Leila Shili (Tunisie). Dédié à l'art contemporain sous le slogan de, "Pour un nouvel héritage", le 8e IFCA, qui revient après plusieurs années d'interruption, reçoit jusqu'au 7 décembre prochain, 70 artistes de 39 pays issus des cinq continents qui exposent 145 toiles conçues dans différents courants artistiques.

A.B./ Agence

EN SIGNE DE RECONNAISSANCE DE LEUR APPORT ARTISTIQUE

L'Association "3e millénaire" honore trois comédiens à Alger

L'ASSOCIATION culturelle "3e millénaire" a rendu hommage, mardi à Alger, aux comédiens Madani Naamoun et Linda Yasmine, et au réalisateur Mohamed Oukassi, en reconnaissance de leur apport artistique au théâtre, à la télévision et au cinéma.

La cérémonie de distinction a été organisée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et en coordination avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), en présence du représentant du ministre de la Culture et des Arts, et d'un public nombreux dont des artistes et des intellectuels.

Le président de l'Association, Sid Ali Bensalem, a indiqué que cet hommage "s'inscrit dans la série de distinctions organisée par l'Association depuis sa création".

Mohamed Oukassi est l'une des grandes figures de la télévision. Il a réalisé plusieurs émissions à succès, tels que "Misk Ellil" et "Saâ Min Dahab", ainsi que l'émission "Alhane Wa Chabab", un programme qui a révélé de grands talents dans les domaines de la chanson et de la comédie.

Madani Naamoune a débuté sa carrière artistique dans les années 1950 à la radio où il a animé des émissions pour enfants. Il a en outre interprété des rôles dans plusieurs films tels que "Leila et les autres" en 1977 et "Les portes du silence" en 1987, et des feuilletons comme "El imtihane el saab" et "Chafika baad El liqaa".

L'artiste Linda Yasmine, diplômée de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle à Alger, est monté sur scène dès son plus jeune âge, avant de se voir confier des rôles dans plusieurs films comme "Samia et son père" (1985) du réalisateur Mustapha Badie. Elle s'est également distinguée en tant qu'animatrice de plusieurs émissions pour enfants à la télévision.

Les trois artistes ont souligné que cet hommage se veut "une reconnaissance de leur apport et de leur longue carrière dans le domaine artistique".

R. C.

SUR LES PLANCHES DU TR SALAH LOMBARKIA DE BATNA

Le 4ème art amazigh au cœur de la culture et de l'identité

LA 13ÈME édition du festival culturel national de théâtre d'expression amazighe s'est ouverte jeudi soir au théâtre régional Dr. Salah Lombarkia de la ville de Batna.

Mohamed Yahiaoui, représentant du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, a donné le coup d'envoi de la manifestation en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, d'intellectuels, d'artistes, de dramaturges et d'une assistance nombreuse d'adeptes du quatrième art.

Dans son allocution lue en son nom par M. Yahiaoui, le ministre de la Culture et des Arts, a dit "nous avons l'honneur aujourd'hui de célébrer ensemble l'ouverture de cette nouvelle édition du festival culturel national de théâtre amazigh que nous considérons comme un évènement d'une importance croissante d'une année à l'autre constituant une marque éclatante sur la scène théâtrale algérienne".

Et d'ajouter : "ce festival a montré à travers ces précédentes éditions qu'il était plus qu'une manifestation et compétition artistique. Il constitue une plateforme d'expression créative, un pont de communication entre les générations et un véritable laboratoire de développement des pratiques théâtrales et de consolidation du rôle du théâtre dans l'édification de la conscience sociale, la préservation de l'identité et de l'authenticité culturelle en tant que base solide face aux défis modernes pour édifier un avenir durable".

S'adressant aux amoureux du théâtre et leaders de la créativité, il a relevé que "la rencontre d'aujourd'hui en l'honneur du théâtre et de ses artistes à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution et au sein de la ville moudjahida de Batna dont le sol conserve la mémoire du combat, de la volonté et de la résolution et en ce moment difficile durant lequel nos frères à Ghaza endurent l'agression de l'oppresseur, nous élevons nos voix dans ce festival pour affirmer que la culture et l'art ne se détachent point des causes humanitaires et du soutien des causes justes". Le commissaire du festival, Abdelhamid Allaoui, a affirmé que "de grands efforts ont été faits dans cette édition pour offrir l'occasion aux jeunes créateurs de révéler leurs talents et d'entrer en contact avec les acteurs du domaine de sorte à mettre en exergue, valoriser et préserver notre patrimoine culturel en tant que pan important de la culture nationale".

La soirée d'ouverture a été marquée par la distinction de plusieurs figures artistiques et acteurs culturels et l'interprétation de morceaux musicaux du patrimoine au grand bonheur des spectateurs qui les ont longuement applaudis.

Sept pièces dont deux des théâtres régionaux de Batna et de Tizi Ouzou et cinq de troupes de Bouira, deTouggourt, de Bejaia et de Timimoune rivalisent pour les prix du festival organisé sous le thème "racines et authenticité".

Le festival qui se poursuivra au 2 décembre verra l'organisation de deux conférences animées par des universitaires et dramaturges.

Deux ateliers de formation des jeunes adeptes du théâtre aux arts scéniques et à l'écriture théâtrale en amazighe ont démarré peu de temps du coup d'envoi de cette manifestation.

R. C.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Amnésie : définition, types, causes, comment la soigner ?

L'amnésie décrit la perte partielle ou globale de la mémoire. Elle peut être temporaire ou définitive. Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la détecter ? Existe-t-il des traitements pour retrouver la mémoire ?

QU'EST-CE QU'UNE AMNÉSIE ?
Perte partielle ou totale de la mémoire, l'amnésie peut être de deux types :

amnésie antérograde :
touchant des faits récents
amnésie rétrograde : si la personne atteinte ne se souvient plus de ses acquisitions plus anciennes.
Amnésie antérograde
L'amnésie est dite antérograde lorsque le sujet ne parvient pas à se souvenir d'événements récents et éprouve des difficultés à acquérir de nouvelles connaissances. C'est notamment le cas dans les troubles de stress post-traumatiques.

Amnésie rétrograde et antérograde : c'est quoi, causes
L'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire. Elle peut être rétrograde ou antérograde. Quelles significations ? Quelles causes ? Suite à Alzheimer ? Quels traitement ? Peut-on en guérir ? Le point avec le Dr Hugo Bottemanne, psychiatre.

Amnésie rétrograde
L'amnésie rétrograde désigne le fait de ne plus se souvenir de faits anciens.

Amnésie lacunaire
L'amnésie lacunaire, ou sélective, désigne la perte de mémoire d'un événement précis. Très souvent, elle ne dure que quelques heures.

Amnésie dissociative (ou psychogène)
L'amnésie dissociative, ou psychogène, est une forme d'amnésie rétrograde qui survient généralement à la suite d'un événement traumatisant.

Amnésie partielle
L'amnésie est qualifiée de partielle lorsque la perte de mémoire n'est pas totale. On se souvient de certains souvenirs mais on en occulte d'autres.

Amnésie infantile
L'amnésie infantile désigne le fait de ne pas avoir de souvenirs avant l'âge de 3 ans et très peu jusqu'à l'âge de 6 ans.

Quelles **sont les causes d'une amnésie ?**
L'amnésie peut avoir diverses origines. Elle peut avoir été déclenchée par une pathologie organique (lésion cérébrale, traumatisme crânien, maladie neurologique...) ou fonctionnelle (troubles psychologiques, stress post-traumatique, maladie psychiatrique...).

Quels sont les symptômes d'une amnésie ?
L'amnésie se manifeste par une perte de mémoire qui varie en fonction du type d'amnésie. "Par exemple, si le sujet ne se souvient pas de son enfance, cela fait évoquer une amnésie rétrograde. À l'inverse, dans l'amnésie antérograde, la personne se souvient des événements anciens mais oublie des informations plus récentes ou nouvelles. Le sujet a également tendance à se répéter, à perdre la notion du temps et de l'espace et à peut se retrouver dans un état de confusion", indique le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Tests pour diagnostiquer une amnésie
La perte de mémoire est évaluée grâce à des tests très complets qui permettent également une étude du langage et de l'attention. Ils durent 2 heures.
→ Le Mini-Mental State Examination (MMS) ou Test de Folstein : d'une durée de 15 minutes, ce test permet d'étudier l'orientation, le langage, l'apprentissage, l'attention au calcul, la récupération le calcul, le fait de savoir former une phrase. Ce n'est pas un test de diagnostic mais de dépistage.
→ Le test des 5 mots de Dubois : ce test permet d'évaluer la mémoire épisodique. Il consiste à faire apprendre 5 mots au patient avec un indice en lui faisant remarquer à quelle catégorie sémantique il appartient. "Par exemple, l'aubergine est un légume, on va cacher la liste et lui redemander les 5 mots. S'il en manque, on pourra l'aider en citant la sémantique du mot manquant (légume). Après une tâche interférente, on lui redemandera les mots appris", précise la neuro-gériatre.
→ Le test de Grober et Buschke : il permet de tester la mémoire épisodique verbale. Le test comprend 16 mots appartenant à 16 catégories sémantiques différentes. Le patient doit retrouver les mots après lui avoir donné des indices.
→ Le test de langage DO80 : ce test consiste à montrer 80 images au patient qui doit les dénommer.

"Ces tests doivent s'accompagner d'un examen clinique complet, d'une imagerie cérébrale (IRM) et d'un bilan sanguin complet avec des dosages pouvant indiquer des troubles de la mémoire (par exemple une hypothyroïdie)", ajoute la spécialiste.

Traitements : comment retrouver la mémoire ?
Le traitement va dépendre de la cause de l'amnésie. "Dans certaines pathologies dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, les troubles de la mémoire sont irréversibles, bien qu'il existe des traitements permettant de ralentir leur évolution, explique le Pr Emmanuelle Duron. En revanche, toute maladie pouvant être guérie doit être traitée. Par exemple, s'il s'agit d'une hypothyroïdie, d'une dépression, le traitement de la cause va permettre d'améliorer les symptômes et par conséquent, de retrouver la mémoire."

Tension artérielle : définition, normale, élevée, basse



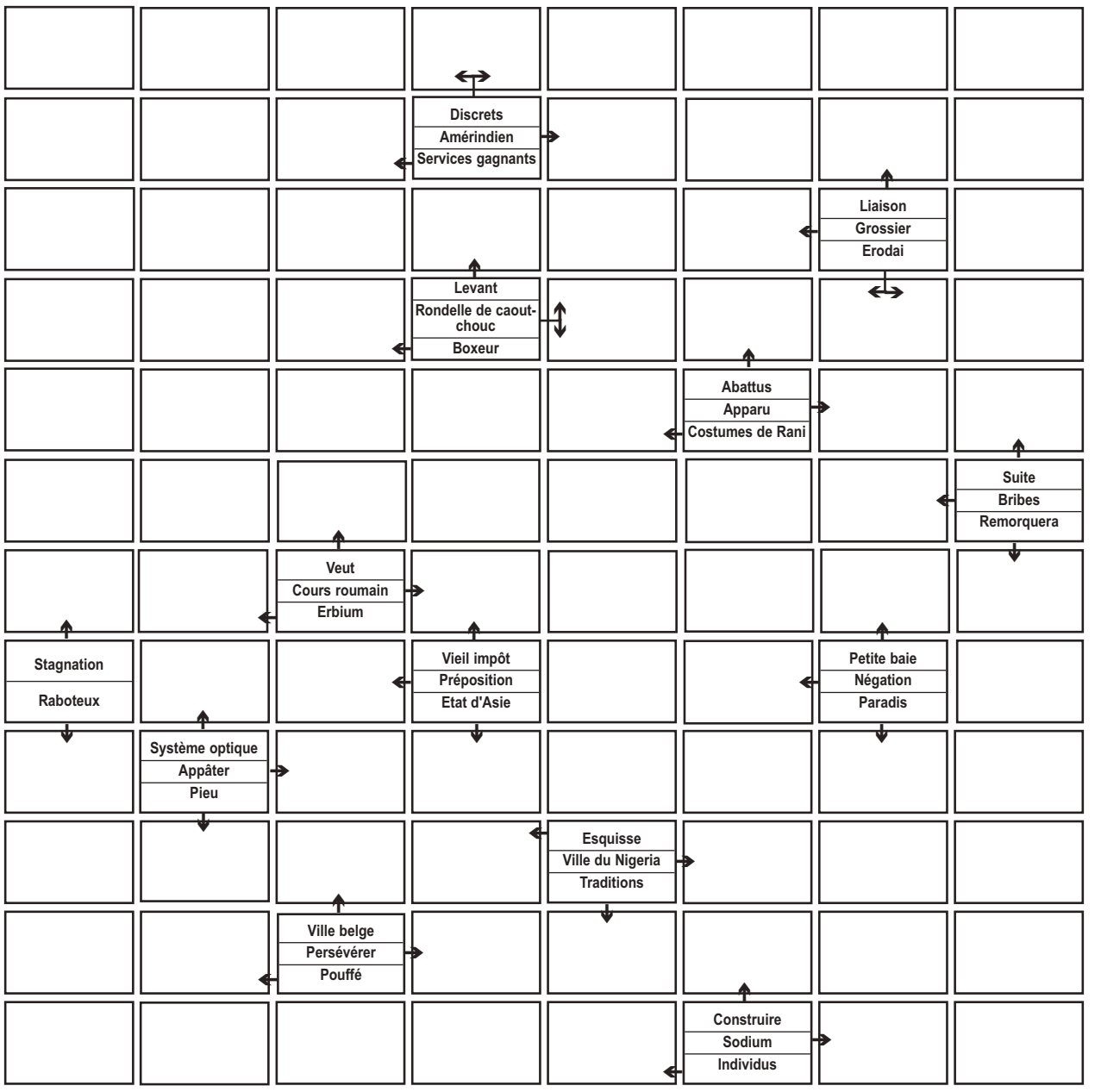
LA TENSION ARTÉRIELLE
(ou pression artérielle) correspond à la force exercée par le sang sur les parois des artères. Qu'est-ce qu'une tension systolique et diastolique ? Quels chiffres quand la tension est normale ? Elevée ? Basse ? Quelles sont les normes selon l'âge ? Homme/femme ? Définition, tableaux des mesures...

Définition : qu'est-ce que la tension artérielle ?
La pression (ou tension) artérielle correspond à la pression exercée par le sang, pompé par le cœur, contre les parois des artères. La pression artérielle est définie comme une force qui permet de faire circuler le sang à travers tous les organes. Elle est déterminée par deux valeurs la pression artérielle systolique, valeur la plus élevée et la pression artérielle diastolique, la moins élevée. Les valeurs de pression artérielle sont indiquées par deux nombres dont l'unité est le millimètre de mercure (mmHg). Pour faire simple :
→ Le chiffre du haut (le plus élevé) est la pression du sang lorsque le cœur se contracte = pression ou tension systolique
→ Le chiffre du bas (le moins élevé) est la pression du sang dans les artères quand le cœur se relâche = pression ou tension diastolique

C'est quoi la tension artérielle systolique ?
La pression artérielle systolique, correspond à la valeur de la pression artérielle au cours de la contraction ventriculaire cardiaque, ou systole. C'est la pression présente dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte. La pression systolique correspond à la valeur la plus haute : par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 13.

C'est quoi la tension artérielle diastolique ?
La pression artérielle diastolique correspond à la valeur de la pression artérielle au moment de la de la relaxation ventriculaire cardiaque ou diastole. Cette pression est celle qui existe dans les artères entre 2 contractions cardiaques, pendant la phase de relâchement et de remplissage du cœur. La pression diastolique correspond au chiffre le plus bas.
Par exemple, pour une tension artérielle de 13/8, il s'agit du chiffre 8.

Mots fléchés n° 1430

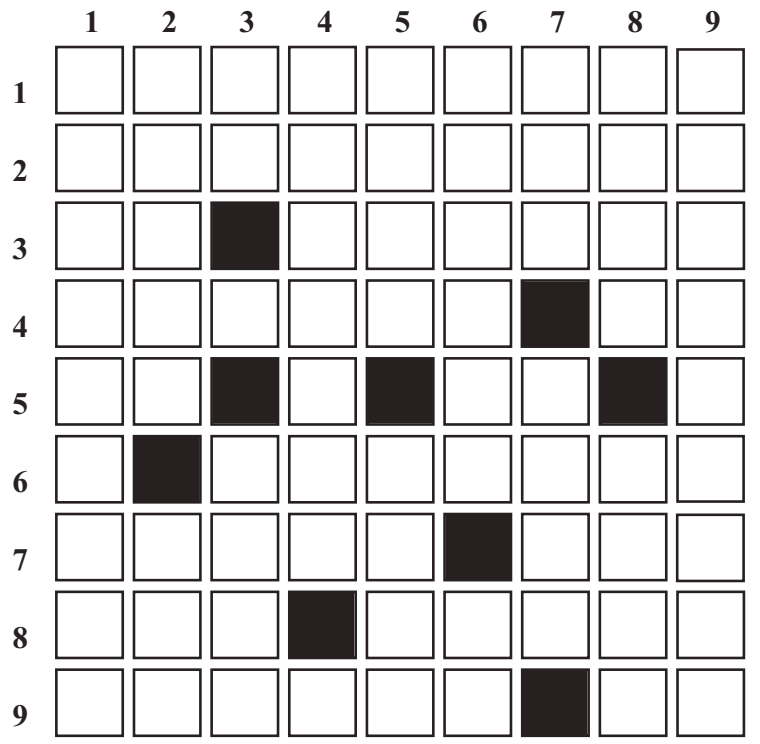


SOLUTION MOTS FLECHES N° 1429

Horizontalement

AGREMENT
PIU - EMOI
ERES - SUS
ROSES - ES
CU - RUSEE
UELE - ISE
- TANCE - S
ATTARDA -
PERDU - GE
L - IE - SEL
AGE - BONE
TA - SAUTE
APERCU - APLAT
GIROUETTE - GA
RUES - LATRIE -
E - SERENADE - S
ME - SU - CRU - BA
EMS - SIED - SOU
NOUEES - AGENT
TISSEES - ELEE

Mots croisés 9/9 n° 1430



HORIZONTALEMENT

1. Variété de plante - 2. Cohérences - 3. Camarade - Naturels - 4. Avare - Mémorisé - 5. Carte maîtresse - Possessif - 6. Dresse les cheveux - 7. Tergiversa - Inaltéré - 8. La première tentatrice - Attachera - 9. Demeurer - Suit le docteur.

VERTICALEMENT

1. Extorquer - 2. Jeux de cartes - En forme d'œuf - 3. Câble marin - Conspues - 4. Privatif - Surveillance - 5. Tombée du jour - Cri d'agonie - 6. Adversaire - Iridium - 7. Pièce de soutènement - Dévidoir à soie - 8. Supports de balle - Aigre - 9. Epongeras.

SOLUTION N° 1429

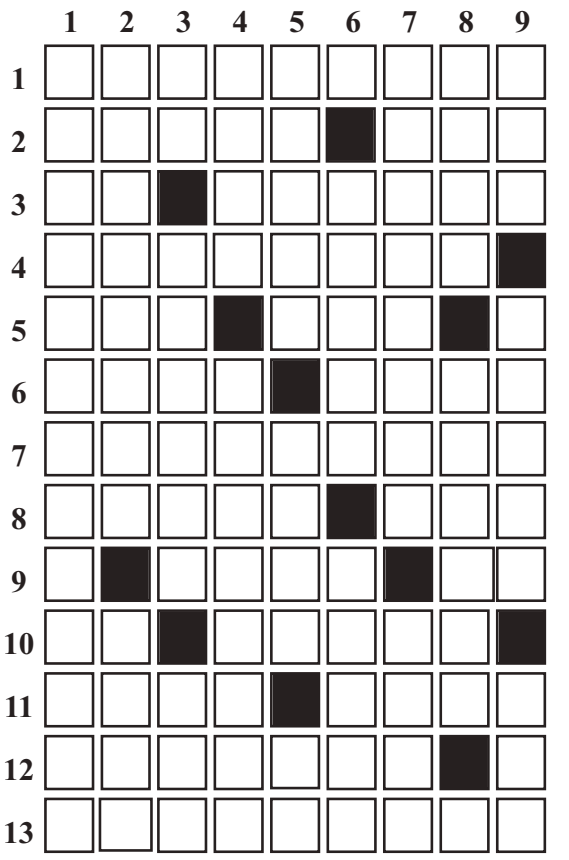
HORIZONTALEMENT

ENTRAVENT
MARINE - AU
PRIA - RAIE
ARENE - IN -
TA - TPI - ES
ETREINT - I
RIO - LORAN
AVISE - ONU
SESTERCES

VERTICALEMENT

Verticalement :
EMPATERAS
NARRATIVE
TRIE - ROIS
RIANTE - ST
AN - EPILEE
VER - INO - R
E - AI - TROC
NAINE - ANE
TUE - SINUS

Mots croisés 9/13 n° 1430



HORIZONTALEMENT

1. S'obstine - 2. Poison stupéfiant - Posé - 3. Défini - Fichues - 4. Grande quantité - 5. Pronom réfléchi - Existe - 6. Souffrir - Manches sur un court - 7. Marchands de serins - 8. Sans tache - Organe de poulie - 9. Commode - Ça fait rêver - 10. Jonction - Ruminants à bois - 11. Maladie - Néant - 12. De Téhéran - 13. Il paraît à la une.

VERTICALEMENT

1. Action d'espiègle - 2. Radieuse - Après l'heure normale - 3. Montré sa bonne humeur - Fête familière - Vif - 4. Devenu mer - Hésitant - 5. Tire sa source - Nuit - Petite vache - 6. Tramé - Muser - 7. Locuteur - Tari - 8. Impétuosité - Ornement capillaire - 9. Plante annuelle - Mise au point - Sans résultat.

SOLUTION N° 1429

HORIZONTALEMENT

GUENILLES
ORDINAIRE
RAIE - SAIN
INTER - NET
LIS - EST - E
LU - CLE - RU
EMPRUNTER
S - RAISONS
- HAN - USE -
AIL - BEC - H
CHIPOLATA
CANIF - NUL
UNES - PESO

VERTICALEMENT

GORILLES -
ACCU
URANIUM -
HIHAN
EDITS - PRALINE
NIEE - CRAN -
PIS
IN - RELUI- BOF -
LAS - SENSUEL -
P
LIANT - TOSCANE
ERIE - RENE -
TUS
SENTEURS -
HALO

SODUKU 159

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3		4	1		2		9	7
			4					3
		9			7		8	
9	3			2				
		8		7		6		5
		7		4			1	2
			6			2		
1	5				4	8		
6	7		2		8		5	



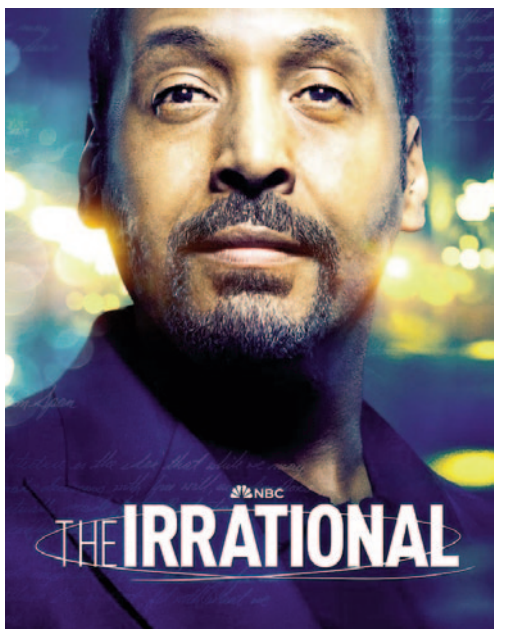
SOLUTIONS

2	3	8	1	5	7	4	9	6
4	1	9	6	3	8	7	2	5
5	7	6	4	2	9	8	3	1
1	8	2	3	7	5	6	4	9
6	4	7	9	1	2	5	8	3
9	5	3	8	4	6	1	7	2
8	9	1	7	6	3	2	6	4
3	2	4	5	8	1	9	6	7
7	6	5	2	9	4	3	1	8











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - France 2024
Star Academy

21h00 Emission spéciale France - 2024
Téléthon 2024 : 38e édition

20h55 Série policière Etats-Unis - 2023
The Irrational - Kriminell logisch

21h05 Rugby : Top 14
Perpignan / Toulon

21h00 Match amical international féminin
Football
France / Nigeria

21h00 Film policier
Les enquêtes du Département V :
L'effet papillon

20h55 Téléfilm catastrophe
Etats-Unis - 2006
Magnitude : 10,5 Saison 2006

20h55 Comédie - 2023
Bernadette

21h20 Magazine de société
100 jours Avec la police Parisienne

21h10 Comédie dramatique - France 2023
Making of

20h55 Film d'aventures
Etats-Unis - Mexique - 1998
Le masque de Zorro

21h00 Série policière
États-Unis - 1989
Columbo

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière France - 2024
Saison 3

Hippocrate

Lorsque les médecins de l'Hôpital Raymond-Poincaré se retrouvent en quarantaine, trois internes inexpérimentés et un médecin légiste vont devoir faire bloc pour gérer seuls le service et les malades. Cependant, la quarantaine se prolonge.

22h20

Série humoristique Finlande - 2021
Saison 1

Mister 8

Juho se plait dans sa nouvelle vie mais en veut davantage. Tukka a réfléchi à trois choses qui vont arranger Juho. Maria veut tout, Juho aussi, ce qui pourrait causer des problèmes. Pelle aussi a des problèmes, comme ceux que va lui causer Juho.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:51	12:18	14:54	17:13	18:39
CONSTANTINE	05:55	12:22	15:00	17:23	18:45
ALGER	06:10	12:36	15:13	17:34	18:58
OUARGLA	05:55	12:27	15:15	17:36	18:56
CHLEF	06:16	12:43	15:22	17:43	19:06
MOSTAGANEM	06:21	12:48	15:27	17:48	19:11
ORAN	06:23	12:51	15:31	17:51	19:15

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8053 – SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	10°
Oran	23°	13°
Constantine	16°	7°
Ouargla	22°	9°

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Une place de choix pour les valeurs nationales

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a indiqué que l'éducation nationale porte une mission noble dans la formation des générations, tout en affirmant la détermination du secteur à placer les valeurs nationales au cœur des programmes éducatifs.


Une mission noble.

Le ministre, qui s'exprimait lors d'une conférence nationale autour du thème «l'utilisation des technologies modernes dans l'enseignement de l'histoire de l'Algérie», qui vise à former une génération imprégnée des valeurs et de l'histoire de la patrie, a souligné la détermination du secteur à donner une place de choix aux valeurs nationales, pour approfondir le sentiment d'appartenance nationale chez les jeunes générations, en phase avec les exigences du présent et les aspirations de l'avenir.

Il a insisté sur l'importance «de faire appel à des experts pour approfondir les recherches sur l'accompagnement des élèves et des établissements éducatifs dans la transformation numérique sécurisée, en vue de leur permettre d'acquérir des connaissances étudiées, présentées selon les méthodes scientifiques».

A cette occasion, M. Saâdaoui a salué l'orientation de l'Etat algérien vers la transformation numérique, qui doit intégrer les technologies modernes dans les programmes éducatifs, pour transmettre les connaissances aux élèves de manière dynamique et interactive.

Le ministre a également exprimé sa reconnaissance envers les partenaires sociaux, notamment les syndicats et les représentants des associations nationales agréées des parents d'élèves dans le secteur de l'éducation nationale. Il a souligné leur rôle crucial dans la protection et l'accompagnement des élèves face à cette révolution technologique, dans une approche participative et interactive, afin de garantir le meilleur intérêt pour les enfants.

Il a donné des instructions aux responsables de l'Institut national de recherche en éducation (INRE) pour qu'ils s'appuient sur les experts et bénéficient de leurs connaissances afin d'identifier les meilleures méthodes et approches pour accompagner les institutions du ministère, leurs personnels, ainsi que les élèves, dans la transition numérique sécurisée.

Cela inclut la protection des données et la cybersécurité pour les institutions de l'État, ainsi que le renforcement des connaissances numériques des élèves. Le ministre a affirmé que la transformation numérique n'est pas seulement un outil technologique, mais également un système promouvant la transparence, la justice sociale et la lutte contre la corruption, conformément à la politique de l'État. Il a ajouté que cette transition numérique offre une gamme étendue de services, d'outils et de ressources permettant d'améliorer l'efficacité du processus éducatif et de suivre l'évolution technologique rapide.

Il convient de noter que le thème de cette conférence, axé sur l'utilisation des technologies modernes dans l'enseignement de l'histoire de l'Algérie, reflète une vision contemporaine adaptée aux mutations technologiques mondiales. Selon le ministre, cela renforcera la capacité du système éducatif à relever les défis futurs.

De son côté, la directrice de l'INRE, Radia Bernaoui, a évoqué les objectifs de cette conférence, qui consistent notamment à évaluer la situation actuelle de l'enseignement de l'histoire de l'Algérie dans les programmes scolaires, et explorer la contribution des outils technologiques au développement des compétences de pensée critique et d'analyse chez les apprenants.

A noter que cette conférence a été marquée par l'utilisation de la technique «hologramme» pour rendre hommage à la personnalité de l'enfant-martyr Omar Yacef.

Un court métrage représentant la vie de ce héros a également été projeté, mettant en lumière sa participation héroïque à la Révolution nationale et sa bravoure face au colonisateur.

Lynda Louifi

PROTECTION DES ENFANTS DU CYBERESPACE

Une cellule de veille lancée en 2025

FACE aux dangers croissants liés à la surexposition des enfants aux écrans, l'Algérie se prépare à mettre en place une cellule nationale de veille pour protéger les enfants contre les risques du cyberespace, a annoncé Meriem Chorfi, déléguée nationale à la protection de l'enfance.

Le projet, actuellement en phase avancée, devrait être opérationnel dès 2025, a précisé Mme Chorfi, en marge d'une rencontre nationale sur «les réseaux sociaux et leur impact sur la socialisation des enfants», qui s'est tenue au Centre universitaire de Tipasa.

Cette cellule de veille aura pour mission principale de suivre et d'intervenir en temps réel face aux abus et exploitations auxquels peuvent être exposés les enfants sur les réseaux sociaux. Elle sera composée d'experts issus de divers secteurs tels que la justice, l'éducation, la sécurité et les nouvelles technologies, et sera chargée de traiter les cas d'abus et d'exploitation sur les plateformes en ligne, a ajouté la même responsable.

Ce projet s'inscrit dans une politique plus large de l'Etat visant à renforcer la protection de l'enfance, notamment à travers un cadre juridique renforcé par la Constitution de 2020. Parallèlement, un plan d'action 2025-2030 est en cours de préparation pour promouvoir un environnement favorable à la santé, l'éducation et la protection des enfants. «Ce plan d'action prendra en considération tous les aspects qui sont de nature à instaurer l'environnement approprié pour la promotion de l'enfance en matière de santé, d'éducation et de protection», a assuré Mme Chorfi, soulignant que ses services œuvrent en coordination avec tous les acteurs pour faire face aux cas d'atteinte contre l'enfant.

«Les cas de violations des droits de l'enfant, que nous recevons, sont «peu nombreux et sont traités en temps réel», a-t-elle assuré à ce propos.

Elle a rappelé que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance reçoit les signalements à ce sujet, via le numéro vert «1111» ou l'application «Allo Toufoula» (Allo enfance), téléchargeable via Play Store. Ces derniers (numéro vert et application) étant considérés comme les deux plus importants outils de travail mis en place par l'Etat pour signaler ou dénoncer toute atteinte aux droits de l'enfant, en plus des mécanismes d'accompagnement psychologiques et sociaux de cette catégorie.

Mme Chorfi a réitéré la détermination de l'Etat à protéger et promouvoir les droits de l'enfant à travers un arsenal juridique accordant la priorité à l'intérêt supérieur de cette catégorie, notant que la Constitution de 2020 a renforcé le statut et les droits de l'enfant.

L. L.

MASCARA

Un quinquagénaire meurt après une chute dans un puits

UN DRAME s'est produit mercredi après-midi à Mascara, où un homme âgé de 51 ans a trouvé la mort après une chute dans un puits abandonné de 100 mètres de profondeur. Son corps a été extirpé par les équipes de la Protection civile, qui ont constaté son décès sur place. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la direction de la protection civile.

L'alerte a été donnée à 13h15 par un citoyen signalant la disparition de l'homme, soupçonné d'être tombé dans un puits situé dans une zone agricole à Oulad Bouziane, commune de Nesmoth, dans la daïra de Hachem, à environ 35 km de Mascara, a précisé la même source.

Face à cette situation, la Protection civile a mobilisé des moyens humains et matériels importants. Les équipes du poste avancé de Zelmata, assistées de plongeurs et de spécialistes en interventions en milieux périlleux, ont été dépêchées sur les lieux pour mener les recherches.

Après plus d'une heure et demie d'opérations dans des conditions particulièrement difficiles, le corps de la victime, âgée de 51 ans selon les précisions du communiqué, a été retrouvé au fond du puits. Il a été transféré au service de médecine légale de l'hôpital public de Tighennif.

La direction de la Protection civile a rappelé que les puits abandonnés constituent un réel danger en l'absence de mesures préventives et de dispositifs de sécurité. Elle exhorte les propriétaires et les autorités locales à prendre des précautions, notamment en fermant ou en sécurisant ces puits, pour éviter d'autres accidents tragiques.

Brahim Mazi

TIZI OUZOU

Arrestation de trois dealers

LES FORCES de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont annoncé l'arrestation de trois individus âgés de 22 à 35 ans, impliqués dans un important trafic de stupéfiants. Cette opération, menée par les éléments de la brigade de recherches et d'intervention, s'est déroulée au cours de la semaine écoulée. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

Selon le même communiqué, les agents de police ont saisi en possession des suspects une quantité significative de substances illicites, dont 724 grammes de cocaïne et 101 capsules de psychotropes. Les policiers ont également découvert sur eux une balance électronique utilisée pour le conditionnement des stupéfiants, des armes classées dans la 6e catégorie, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale et en devises étrangères.

Le montant saisi s'élève à 14 000 dinars et 250 euros, a précisé le communiqué.

De notre bureau, Said Tissegouine